

**Les Monographies du CIHEAM**

**Edition 2008**

# **FRANCE**

**L'agriculture, l'agro-alimentaire, la pêche  
et le développement rural**

**Mahmoud ALLAYA et Gabrielle RUCHETON**

*CIHEAM – IAM Montpellier*

Cette monographie sur la France a été réalisée pour le CIHEAM, dans une double optique :

- ❖ Premièrement, la réalisation d'un numéro spécial de la revue Options Méditerranéennes (Série B, n°61), paru en mai 2008 et dont la coordination a été assurée par le Pr. Mahmoud Allaya (CIHEAM-IAM Montpellier).
- ❖ Deuxièmement, l'actualisation des analyses par pays membre du CIHEAM afin de mettre à disposition ces monographies sur le site Internet du CIHEAM et son Observatoire des agricultures méditerranéennes.

**[www.ciheam.org](http://www.ciheam.org)**

\*\*\*

Les opinions, les données et les faits exposés dans cette monographie sont sous la responsabilité des auteurs et n'engagent ni le CIHEAM, ni ses pays membres.

# L'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche et le développement rural en France

**Mahmoud Allaya**

CIHEAM – IAM Montpellier (France)

**& Gabrielle Rucheton**

Consultante

---

Depuis la fin des Trente Glorieuses, l'économie de la France a beaucoup évolué : la composition du PIB s'est diversifiée, sa croissance s'est ralentie, et les échanges extérieurs se sont développés. Le secteur des services marchands constitue aujourd'hui la principale richesse du pays, tandis que le secteur agricole, de plus en plus performant en terme de productivité, ne représente plus que 2% du PIB, suite à une dégradation des prix agricoles. Pendant les cinquante dernières années, l'agriculture française s'est professionnalisée et modernisée de façon spectaculaire, les exploitations ont fortement diminué en nombre, elles se sont agrandies et recentrées sur leur activité dominante. Cette évolution a permis la réalisation de performances remarquables en matière de productivité. Depuis les années 70, la balance commerciale de produits agricoles et alimentaires est excédentaire, et la production agricole française représente environ 20% de la production agricole de l'Union Européenne à vingt-cinq ; la production demeure fortement soutenue par la Politique Agricole Commune (PAC), réformée à plusieurs reprises.

## **Mots-clés :**

France - Economie agricole et agroalimentaire - Commerce extérieur - Structures agraires - Politique agricole commune

## **I – Evolution de l'économie globale : après les trente glorieuses, ralentissement de la croissance et difficultés de restructuration face à la mondialisation**

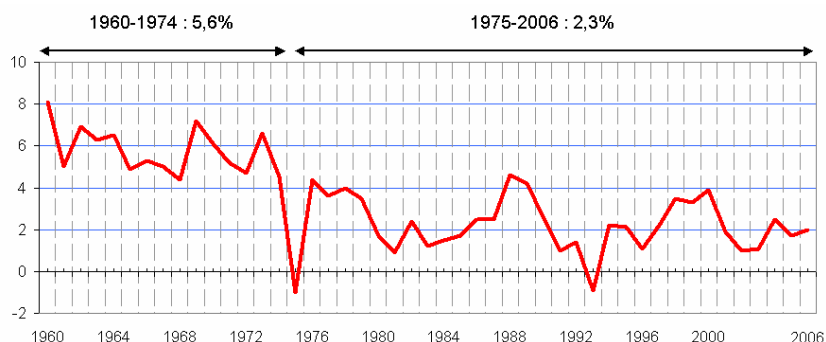
### **1. Production et croissance économique**

Après la seconde guerre mondiale, l'économie française a connu entre 1960 et 1974 une période de croissance forte et assez régulière avec un taux de croissance annuel moyen de 5,6%. Le choc pétrolier de 1974 marque la fin de cette période ; à partir de 1975, la croissance du PIB devient plus faible et plus volatile avec un taux annuel moyen de 2,3% entre 1975 et 2006 (graphique 1).

La composition du PIB évolue comme dans l'ensemble des pays industrialisés vers une baisse de la part de l'agriculture d'abord au profit de l'industrie puis des services. La part de l'agriculture passe de 10% à 2%, celle de l'industrie de 44% à 30%, et celle des services marchands croît de 40% à un peu plus de 60%. La part de la construction reste relativement stable autour de 8%. La baisse de la part de l'agriculture dans le PIB s'explique d'une part, par la diversification de l'économie et d'autre part, par la

dégradation des prix agricoles réels alors que les performances de l'agriculture en terme de productivité sont restées comparables à celles des autres secteurs.

**Graphique 1. Taux de croissance annuel moyen du PIB en % (volume)**



Source : Insee, Comptes nationaux.

## 2. L'emploi : le développement de l'économie du tertiaire

Au niveau de l'emploi, sur les trente dernières années, l'emploi agricole diminue de moitié, passant de deux millions à moins d'un million d'équivalents temps plein. La main d'œuvre agricole diminue de 2,9% par an en moyenne entre 1978 et 2005. Les installations de nouveaux agriculteurs, peu nombreuses, ne compensent pas les sorties vers la préretraite ou la retraite. La baisse des effectifs s'accompagne cependant d'un rajeunissement de la population active. L'industrie connaît également une réduction de ses effectifs, mais la baisse moins forte est ponctuellement ralentie ou stoppée par l'amélioration de la conjoncture. L'emploi industriel est particulièrement touché de 1991 à 1994, les suppressions d'emploi atteignant 200 000 en 1993. Dans les industries agricoles et alimentaires (IAA), les effectifs sont stables sur longue période, avec cependant une tendance à la baisse de 1985 à 1993 et une reprise à partir de 1995. Globalement, les suppressions d'emplois dans l'agriculture, l'industrie, la construction et l'énergie, ont été compensées par des créations nettes dans les services, d'où une légère progression de 0,3% en moyenne par an de l'emploi total en équivalents temps plein entre 1990 et 2005.

## 3. Le commerce extérieur : un manque de compétitivité structurelle

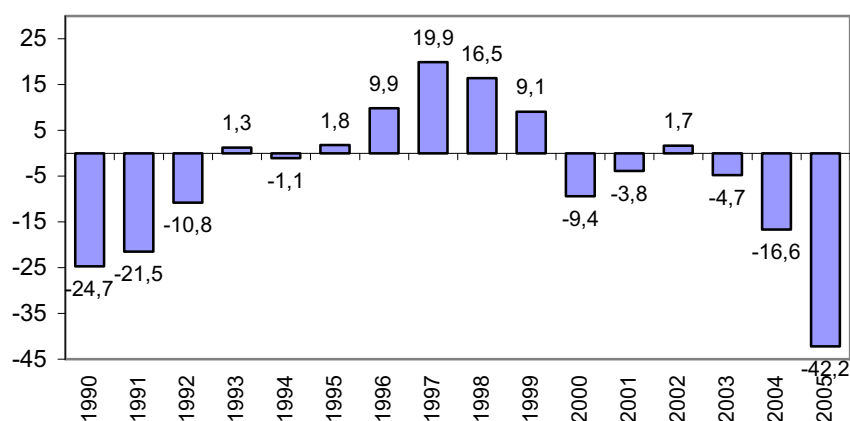
L'accord du GATT conclu en 1947, la création de zones de libre échange (CEE en 1957 et AELE en 1960) ont donné une impulsion au développement des échanges extérieurs de l'économie française. Cette ouverture internationale se traduit par une forte croissance du poids des importations et des exportations dans le PIB ; de un huitième du PIB en 1960, leur poids atteint aujourd'hui un peu plus du quart.

Le solde du commerce extérieur des biens et services est resté positif pendant les années soixante jusqu'au premier choc pétrolier en 1973, à l'exception d'une courte période qui suivit la dévaluation de 1969. A partir de 1973, le solde commercial évolue au gré des décalages de conjoncture avec les principaux pays partenaires commerciaux. En 1980, le second choc pétrolier aggrave lourdement le déficit qui s'accroît avec la politique de relance en 1982. A partir de 1983, la politique de rigueur et le redémarrage de la croissance américaine entraînent un décalage de conjoncture favorable à l'amélioration du solde qui se poursuit jusqu'en 1986. Entre 1986 et 1990, le retour d'une croissance plus forte en France que chez les principaux pays partenaires de l'OCDE conduit à une nouvelle dégradation

de l'excédent commercial. A partir de 1993, plusieurs phénomènes contribuent à l'amélioration de l'excédent des échanges extérieurs : réunification allemande, reprise de l'économie américaine, ralentissement de la croissance française en 1993, apparition de nouveaux débouchés avec la croissance des pays émergents, notamment en Asie du sud-est, en Amérique latine et en Europe de l'est.

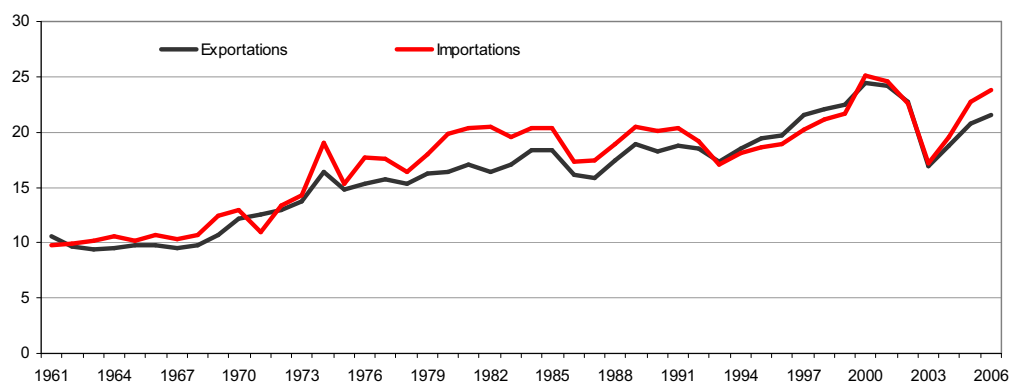
Après 2000, le solde des échanges de biens et services se détériore ; en 2005, le déficit atteint 42,5 milliards de \$. Ce déficit est dû en partie à la facture pétrolière, mais aussi, selon plusieurs analystes, à la demande intérieure qui alimente les importations et surtout au manque de compétitivité structurelle des exportations françaises. La France est confrontée à une double « frontière » pour sa compétitivité : celle des nouvelles technologies et celles de pays émergents. Pour les biens et services, des progrès restent à faire dans les domaines de l'électronique, de l'informatique, des biens d'équipements, de la chimie. Les exportations sont réalisées dans la majeure partie par les plus grands groupes industriels français. Les petites et moyennes entreprises (PME) qui exportent ne sont pas assez nombreuses ; elles sont plutôt spécialisées dans les activités à faible valeur ajoutée (produits agricoles, alimentaires, bois, cuir), vers des destinations traditionnelles (Europe, Afrique francophone, Vietnam) ; les exportations vers les pays à forte croissance et à haut potentiel ne sont pas suffisamment développées.

**Graphique 2. Solde FAB-CAF de la balance commerciale, en milliards d'€**



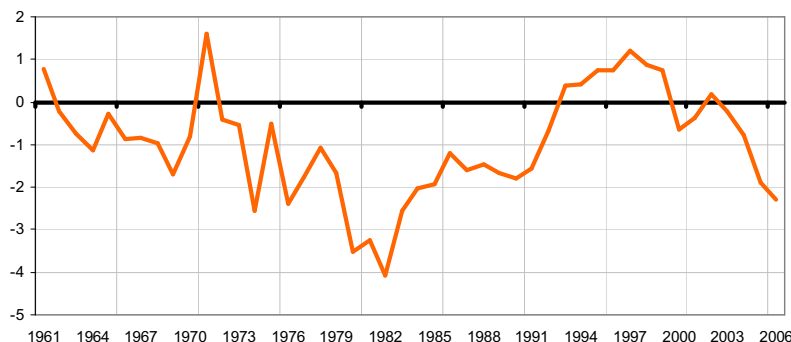
Source : Tableaux de l'Economie française, Edition 2006, Insee - Références, Comptes nationaux base 2000.

**Graphique 3. Importations et Exportations de biens et services en % du PIB en valeur**



Source : Insee, Comptes nationaux, nos calculs.

**Graphique 4. Solde des biens et services, en % du PIB en valeur**



Source : Insee, comptes nationaux, WDI 2005, FAO, nos calculs.

La structure des exportations par type de produits est marquée par la domination des produits manufacturés qui représentent environ les deux tiers de la valeur des biens et services exportés. Les produits agroalimentaires représentent environ 13% des exportations. Les échanges de produits manufacturés ont été excédentaires jusqu'au milieu des années 80, ils fluctuent ensuite autour de l'équilibre selon les décalages conjoncturels entre la France et ses partenaires. Au niveau des échanges de services, le solde excédentaire se réduit à partir du milieu des années 80 tout en restant positif.

Pour les échanges extérieurs de produits agricoles et alimentaires, la balance commerciale qui était légèrement déficitaire dans les années 60 et 70, est devenue excédentaire depuis 1972. L'excédent a été ensuite régulièrement croissant pour atteindre 12,5 milliards de \$ en 1997, ce solde a légèrement diminué depuis mais il se maintient autour de 12 milliards de \$. La Politique Agricole Commune (PAC) a contribué à une bonne performance du commerce extérieur de l'Union Européenne et de la France, devenue le deuxième exportateur mondial en produits agroalimentaires après les Etats Unis.

#### **4. L'occupation de l'espace : la prépondérance de l'agriculture et des forêts**

L'agriculture et les forêts occupent la majorité du territoire (79%). La part de l'agriculture diminue sensiblement, mais elle reste prépondérante ; les terres agricoles occupaient 39 millions d'hectares soit 71% du territoire en 1950, cette part se réduit à 58% en 2004. Les forêts qui occupaient 11,3 millions d'hectares (21% du territoire) se sont étendues à 15,5 millions d'hectares (28%) en 2006. L'espace non agricole a connu une forte croissance passant de 4,4 millions d'hectares (8%) en 1950 à 7 millions d'hectares (13%) en 2006.

## **II – Les tendances du secteur agroalimentaire**

La production agricole française avec une valeur de 48 milliards d'euros en 2006 est la première d'Europe. Elle représente environ 20% de la production agricole de l'Union Européenne à vingt-cinq; l'Italie vient en deuxième position (14%), suivie par l'Allemagne (13%) et l'Espagne (12%).

Pendant les cinquante dernières années, l'agriculture française s'est professionnalisée et modernisée de façon spectaculaire ; cette évolution a permis la réalisation de performances remarquables en matière de productivité. Les rendements des productions végétales et animales ont fortement augmenté. Le rendement du blé, inférieur à 20 quintaux par hectare dans les années cinquante est actuellement de 75

quintaux en moyenne. Les cultures industrielles et les productions fourragères se sont développées ; les oléagineux et les protéagineux sont passés de 90 000 hectares en 1960 à 2,5 millions d'hectares en 2000.

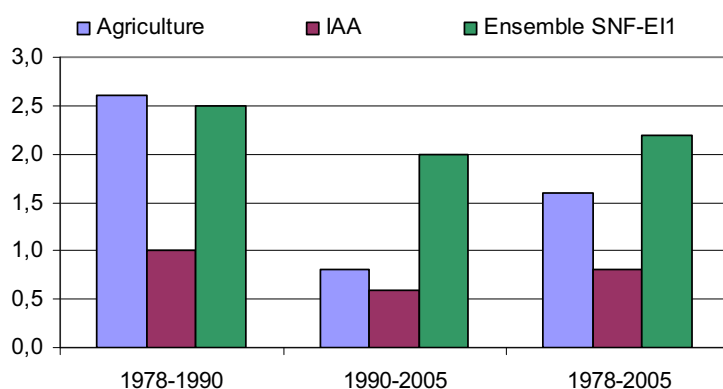
## 1. Valeur ajoutée du secteur agricole et agroalimentaire : augmentation en volume et baisse en valeur

Entre 1960 et 2004, le volume de la production agricole totale a doublé. Il en est de même de celui de la valeur ajoutée brute. La valeur de la production hors subventions a été multipliée par plus de sept. En revanche, en termes réels, c'est à dire après déflation par l'indice de prix du PIB, la valeur de la production agricole totale hors subventions a diminué de 16%.

En 2005, la valeur ajoutée de l'agriculture ne représente plus que 2% du PIB (4,2% en 1980). Cette tendance est essentiellement due à la baisse des prix relatifs des produits agricoles depuis 25 ans. A prix constants, la part de l'agriculture dans le PIB en 2004 avoisine celle de 1980, ce qui traduit un rythme de croissance en volume de la valeur ajoutée de l'agriculture proche de celui de l'ensemble de l'économie.

Sur la période 1978-2005, la valeur ajoutée brute de l'agriculture a enregistré une croissance annuelle moyenne de 1,6%, soit une croissance légèrement inférieure à celle de l'ensemble de l'économie. La production agricole présente cependant des fluctuations importantes selon les années du fait des aléas climatiques. On peut distinguer deux sous périodes pendant lesquelles l'évolution de la valeur ajoutée a été assez différente : la sous période allant de 1978 à 1990 avec une croissance soutenue de 2,6% par an et la sous période 1990-2005 où la croissance marque le pas (0,8% par an) car l'Union Européenne, étant parvenue à l'autosuffisance alimentaire, se trouve confrontée à des excédents et met en place des réformes instituant des quotas pour une meilleure maîtrise de l'offre. Par ailleurs, l'agriculture fait face au cours de cette sous période à d'autres difficultés liées aux conditions climatiques, aux épizooties, et aux crises de confiance répétées de la part des consommateurs.

**Graphique 5. Taux de croissance de la valeur ajoutée en volume**



<sup>1</sup>SNF : Sociétés non financières ; EI : Entreprises individuelles

Source : Insee, Comptes de l'agriculture, Comptes nationaux.

**Tableau 1. Taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée**

| <b>Croissance en volume</b>  | <b>1978-2005</b> | <b>1978-1990</b> | <b>1990-2005</b> |
|------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Agriculture                  | 1,6              | 2,6              | 0,8              |
| IAA                          | 0,8              | 1                | 0,6              |
| Ensemble SNF-EI <sup>1</sup> | 2,2              | 2,5              | 2                |
| <b>Croissance des prix</b>   | <b>1978-2005</b> | <b>1978-1990</b> | <b>1990-2005</b> |
| Agriculture                  | 0,7              | 3,2              | -1,2             |
| IAA                          | 3,2              | 6,5              | 0,7              |
| Ensemble SNF-EI <sup>1</sup> | 3,4              | 6,5              | 1                |

<sup>1</sup> SNF : Sociétés non financières ; EI : Entreprises individuelles

Source : Insee, Comptes de l'agriculture, Comptes nationaux.

## 2. Les structures agricoles : une profonde transformation

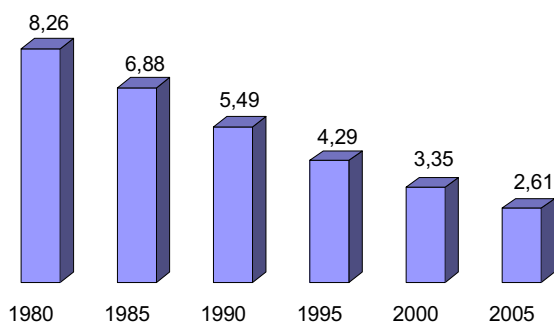
Si la baisse du nombre d'exploitations agricoles et leur agrandissement est un phénomène commun à tous les pays de l'Union Européenne ; au cours des deux dernières décennies, c'est en France que l'évolution des structures est la plus marquée.

### A. La population active agricole : forte baisse et rajeunissement

La France comptait 6,2 millions d'actifs agricoles en 1955, ces derniers ne sont plus que 1,87 millions en 1980 et 881 000 en 2005 (soit 31% de la population active totale en 1955, 8% en 1980 et 3,5% en 2005).

La composition de cette population a évolué vers une baisse de la part des actifs familiaux (de 91% en 1970 à 87% en 2005) au profit de la main d'œuvre salariée permanente, qui occupe une part croissante de l'activité (13% des actifs agricoles permanents en 2005 contre 9% en 1970). Notons que l'emploi de salariés saisonniers est de plus en plus fréquent, particulièrement dans les zones de cultures permanentes (viticulture, vergers). Entre 1988 et 2005, la part des actifs agricoles à plein temps a augmenté, passant de 54,4% à 63,3%, mais cette évolution concerne seulement les chefs d'exploitations ; en effet, les conjoints (non exploitants) et autres actifs familiaux travaillent essentiellement à temps partiel.

Concernant la pyramide des âges, on note un rajeunissement des chefs d'exploitation en cinquante ans et surtout au cours des vingt dernières années ; ce phénomène est dû en grande partie à la mise en place de mesures d'accompagnement de la réforme de la PAC et l'attribution d'une préretraite à 55 ans.

**Graphique 6. Part de la population active agricole dans la population active totale (en %)**

Source : Nos calculs d'après les données FAO.

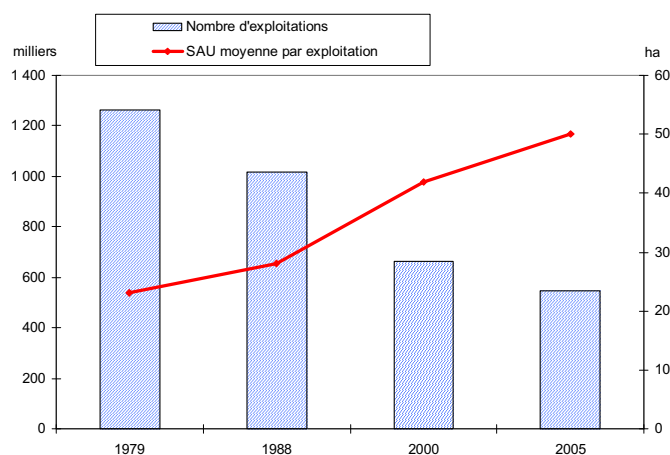


## B. Les exploitations agricoles : des exploitations moins nombreuses mais toujours plus grandes

On assiste à une concentration des exploitations, avec la disparition des petites exploitations et un nombre croissant de grandes exploitations : 3% des exploitations ont plus de 200 hectares en 2005 et elles cultivent plus de 17% de la SAU totale.

En cinquante ans, le nombre d'exploitations agricoles a été divisé par quatre, passant de 2,3 millions en 1955 à 545 000 en 2005. Parallèlement, la SAU moyenne par exploitation a fortement augmenté, pour atteindre 50 hectares en 2005, contre seulement 14 hectares en 1955. Ceci s'explique notamment par la conjugaison de facteurs démographiques et sociologiques. En effet, les terres libérées par le départ à la retraite des exploitants âgés a servi, outre l'installation de jeunes agriculteurs, à l'agrandissement des exploitations en place. A cela s'ajoute le développement des formes sociétaires (GAEC, EARL, ...), généralement à caractère familial, dont la taille est supérieure à celle de l'exploitation individuelle (plus de 100 hectares en moyenne par forme sociétaire), qui ont connu entre 1988 et 2005 un taux de croissance annuel moyen de 4,5%. Les formes sociétaires représentent désormais près de quatre exploitations sur dix (contre un peu plus d'une sur dix en 1988) et regroupent plus de la moitié de la SAU.

Graphique 7. Nombre et taille d'exploitations en France



Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Scees, Agreste.

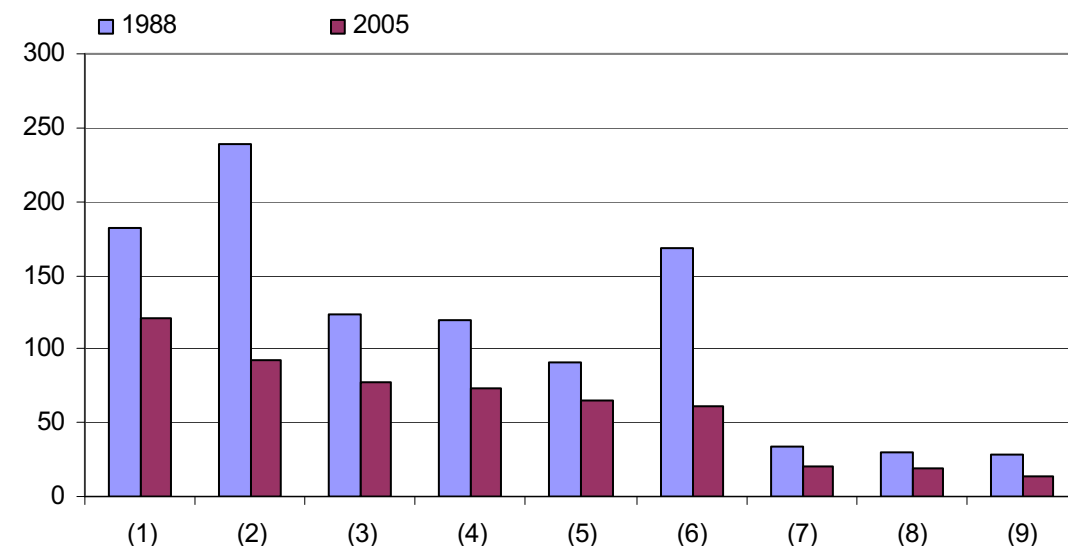
## C. Des exploitations de plus en plus spécialisées

Entre 1988 et 2005, toutes les exploitations, quelque soit leur orientation, ont connu une diminution d'effectifs, et un recentrage sur leur activité dominante. La baisse du nombre d'exploitations est cependant différenciée selon les orientations, c'est ainsi que les exploitations spécialisées en productions végétales (grandes cultures, viticulture, horticulture et maraîchage) enregistrent une plus faible diminution et augmentent leur part dans le total des exploitations (36,2% des effectifs en 1988 et 42,8% en 2005), la part des exploitations spécialisées en élevage se maintient autour de 40%, et celle des exploitations mixtes (polyculture ou polyélevage) passe de 23,5% en 1988 à 17% en 2005. La spécialisation des exploitations s'accompagne d'une orientation renforcée vers des produits de qualité dans plusieurs sous secteurs et particulièrement dans la viticulture, où les trois quarts des exploitations cultivent des vignes bénéficiant d'une appellation en 2005.

Au sein des exploitations spécialisées en élevage, il convient de distinguer les élevages laitiers dont le nombre est en forte baisse des élevages spécialisés en viande et des élevages hors sol qui enregistrent une diminution plus faible.

En termes de contribution à la valeur de la production hors subventions (les données dont nous disposons portent seulement sur les exploitations professionnelles), les OTEX (orientation technico-économique des exploitations) ont à peu près les mêmes proportions que leur poids relatif dans le total des effectifs, à l'exception des élevages hors sol qui contribuent pour 10% à la valeur de la production pour seulement 3,6% des effectifs.

**Graphique 8. Exploitations agricoles selon l'OTEX en milliers**

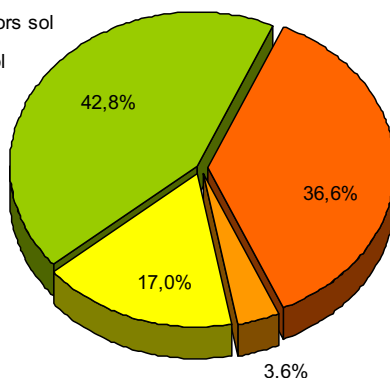


- (1) Grandes cultures
- (2) Polyculture, polyélevage
- (3) Viticulture d'appellation
- (4) Autres herbivores
- (5) Bovins viande
- (6) Bovins lait
- (7) Fruits
- (8) Porcins, volailles
- (9) Horticulture, maraîchage

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Scees, Agreste.

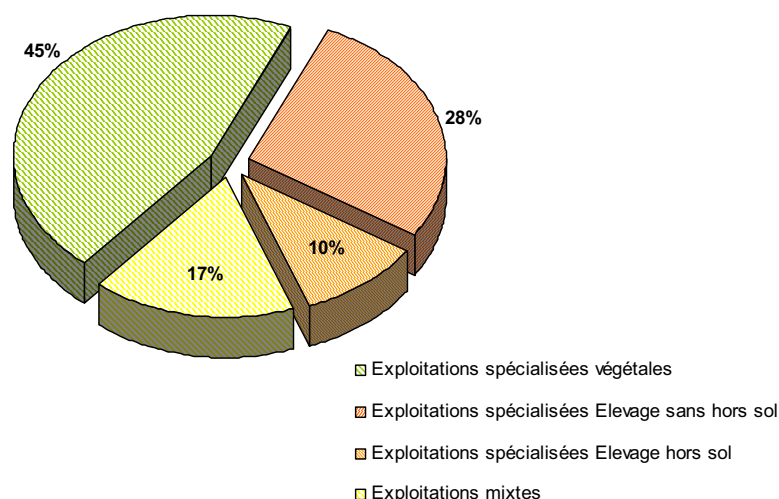
**Graphique 9. Répartition des OTEX en 2005 en % du nombre total d'exploitations**

- Exploitations spécialisées végétales
- Exploitations spécialisées Elevage sans hors sol
- Exploitations spécialisées Elevage hors sol
- Exploitations mixtes



Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Scees, Agreste.

**Graphique 10. Réparation des OTEX en 2005 en % de la valeur de la production hors subventions**



Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Scees, Agreste.

#### **D. Des gains élevés de productivité du travail**

L'agriculture enregistre des gains élevés de la productivité en raison de la forte baisse de l'emploi agricoles et de l'augmentation de la valeur ajoutée en volume. Ces gains de productivité sont obtenus grâce à l'amélioration des moyens de production : machines et équipements, fertilisation, produits de traitements, alimentation du bétail, sélection des variétés et des races à haut rendement, spécialisation accrue des tâches au sein des exploitations. Ces améliorations passent par l'augmentation du capital d'exploitation et la substitution du capital au travail. En 2003, le rapport capital sur production dans les exploitations professionnelles est de 2,1, niveau le plus bas de l'UE à 15 où il est de 3,9.

Selon les données du Réseau d'Information et de Comptabilité Agricole (RICA), la production par UTA<sup>1</sup> était de 74 600€ en France et de 54 700€ en moyenne dans l'UE à 15. Cette production par UTA a augmenté de 50% en monnaie constante entre 1990 et 2003. Cependant les situations diffèrent très fortement entre les états membres et les régions au sein des états : la production par UTA est près de dix fois plus importante au Danemark qu'au Portugal, la France se situe au huitième rang européen. Les différences s'expliquent en partie par le potentiel économique, les disparités structurelles (notamment dans la taille des exploitations), les orientations technico-économiques et les niveaux d'intensification.

<sup>1</sup> « Le revenu des non-salariés d'une exploitation agricole est mesuré par le revenu courant avant impôts de l'exploitation par unité de travail annuel non salarié. L'unité de travail annuel (UTA) équivaut au nombre d'heures travaillées par une personne employée à temps plein pendant une année sur une exploitation agricole. Dans le cas d'actifs non salariés, on parle d'Utans (UTA non salarié).

Le revenu courant avant impôts somme du résultat d'exploitation et du résultat financier de l'exploitation, correspond au bénéfice qui peut être affecté à la rémunération du chef d'exploitation et des aides familiaux non salariés qui travaillent sur l'exploitation. Ces résultats d'exploitation sont mesurés par le réseau d'information comptable agricole (Rica) ».

« Agriculture, nouveaux défis », Insee-Références, 2007, p 32.

**Tableau 2. Caractéristiques moyennes des exploitations agricoles professionnelles en Europe en 2003**

|             | UTA                         |                        |                    | Consommat.             |                                       | Aides                   | Capital                      |
|-------------|-----------------------------|------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------------------|-------------------------|------------------------------|
|             | Nombre exploitat. agricoles | salariées/ UTA totales | SAU par exploitat. | Prod. agricole (*)/UTA | intermédiaires/ Production agricole * | directes par exploitat. | total / production agricole* |
|             | milliers                    | %                      | ha                 | milliers €             | %                                     | milliers €              | €                            |
| Allemagne   | 214,1                       | 34                     | 73                 | 81,9                   | 57                                    | 26                      | 4                            |
| Autriche    | 77                          | 6                      | 27                 | 45,4                   | 44                                    | 17,6                    | 4,8                          |
| Belgique    | 36                          | 18                     | 42                 | 96,1                   | 50                                    | 13,2                    | 2,1                          |
| Danemark    | 38,6                        | 41                     | 70                 | 146,9                  | 59                                    | 25,1                    | 4,6                          |
| Espagne     | 612,8                       | 22                     | 31                 | 33,7                   | 37                                    | 6,3                     | 4,2                          |
| Finlande    | 43,5                        | 13                     | 47                 | 65,3                   | 52                                    | 41                      | 2,6                          |
| France      | 367,9                       | 26                     | 73                 | 74,6                   | 51                                    | 25,2                    | 2,1                          |
| Grèce       | 488,7                       | 13                     | 6                  | 17,3                   | 30                                    | 4                       | 3,2                          |
| Irlande     | 113,4                       | 7                      | 42                 | 42,3                   | 48                                    | 13,8                    | 10,3                         |
| Italie      | 685,2                       | 26                     | 19                 | 48,1                   | 41                                    | 6,5                     | 5                            |
| Luxembourg  | 1,7                         | 14                     | 75                 | 96                     | 46                                    | 38,5                    | 5,1                          |
| Pays Bas    | 65,7                        | 43                     | 32                 | 124,1                  | 55                                    | 9,2                     | 4,7                          |
| Portugal    | 159,7                       | 16                     | 19                 | 15,2                   | 46                                    | 3,8                     | 3,3                          |
| Royaume Uni | 96,9                        | 41                     | 151                | 100                    | 55                                    | 39,8                    | 4,1                          |
| Suède       | 30,6                        | 18                     | 92                 | 105,1                  | 59                                    | 29                      | 3,2                          |
| UE-15       | 3 031,9                     | 24                     | 37                 | 54,7                   | 48                                    | 12,3                    | 3,9                          |

\* avec les aides directes

Source : Commission européenne CG AGRI-A3; RICA UE 2003 ; dans Insee Références, "Agriculture, nouveaux défis", p 87.

L'hétérogénéité des revenus dépend de l'orientation technico-économique des exploitations et d'autres facteurs structurels comme la surface de l'exploitation, le degré d'intensification ou la forme juridique.

Il convient cependant de noter la dépendance croissante des revenus agricoles par rapport aux aides directes en liaison avec les réformes successives de la PAC. Sur l'ensemble de l'UE à 15, le montant annuel des aides directes s'élevait en 2003 à 12 300€ par UTA et 332€ par hectare ; ce montant représente 14% de la production subventions comprises avec cependant de fortes disparités selon les orientations technico-économiques et les régions, la part moyenne des aides variant de 2% à 40% selon les régions.

Le montant des aides par exploitation est assez directement lié à la taille et à l'orientation des exploitations. Les producteurs de porc, de volaille, de vin ou de fruits et légumes ne perçoivent pas d'aides directes. Le montant des aides directes en France était en moyenne de 25 200€ en 2003 par exploitation professionnelle ; ce montant est plus élevé que dans les pays méditerranéens ou aux Pays Bas ; il est en revanche plus faible qu'au Royaume Uni où les exploitations sont plus grandes.

Les revenus des exploitants agricoles sont les revenus des actifs non salariés de l'agriculture. En 2002, environ 600 000 personnes exerçaient une activité d'agriculteur-exploitant en France ; lorsqu'on prend en compte le temps effectivement consacré à l'activité agricole et qu'on le convertit en « équivalent plein temps » (ou « unité de travail annuel non salarié » utans) , on aboutit à 550 000 équivalents temps plein. La moitié de ces actifs avaient en 2002 un revenu agricole annuel supérieur à 16 500€ (revenu médian), un quart avait un revenu de 24 500€ ; le quart le moins rémunéré avait un revenu inférieur à 9 600€. Il faut en outre souligner la grande disparité selon les spécialisations dominantes ou orientation technique des exploitations. C'est ainsi que dans la viticulture d'appellation ou dans le maraîchage - horticulture, le

revenu médian se situe au delà de 20 000€, dans l'élevage laitier, il est de 15 000€, dans l'élevage d'ovins - caprins, il est à peine de 10 000€. Notons également que les revenus agricoles sont caractérisés pas une grande instabilité liée aux aléas climatiques et autres accidents conjoncturels tels que les crises sanitaires.

L'encadrement par la PAC a contribué à réduire partiellement les écarts et l'instabilité des revenus agricoles, en particulier les plus bas, par les subventions spécifiques aux activités agricoles dans les zones difficiles comme les élevages ovins et caprins dans les zones de montagne.

En France, si on examine la tendance à long terme, on constate depuis le début des années 90 une tendance lente mais régulière à une atténuation des disparités entre régions et entre systèmes productifs. Les exploitations spécialisées en grandes cultures, hors-sol et viticulture (en particulier vins d'appellation), qui avaient habituellement les revenus les plus importants, ont connu l'évolution la plus défavorable sur cette période, alors qu'à l'inverse, les exploitations de production de viande bovine et ovine, qui dégageaient traditionnellement les revenus les plus faibles, ont connu une évolution plus favorable (et ceci malgré la crise de l'ESB). De la même façon, les écarts entre régions s'atténuent : les régions d'élevage de montagne ont rattrapé une partie de leur retard, alors que les exploitants des régions de grandes cultures ont des résultats stagnants. Pour fixer les idées, le revenu moyen des exploitations des 2 départements les plus « riches » n'est « plus que » de 2,3 fois la moyenne nationale, au lieu de 3 fois dans les années 80 ; en revanche, dans les départements les plus « pauvres » le revenu moyen atteint maintenant la moitié de la moyenne nationale, au lieu du tiers. C'est là l'effet conjugué des effets de prix des produits, du rééquilibrage des aides publiques, mais aussi d'une croissance plus rapide de la taille moyenne des exploitations dans les régions défavorisées, où l'exode agricole reste plus fort.

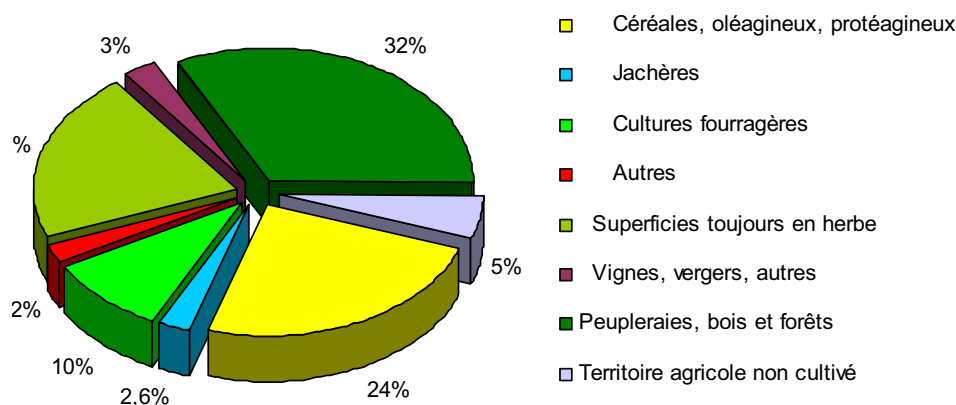
### **3. Les différentes productions et les types d'agricultures (agriculture irriguée, agriculture en sec, autres)**

L'agriculture occupe aujourd'hui un peu plus de 32 millions d'hectares sur les 55 millions du territoire métropolitain français, soit près de 60%, et les bois et forêts 15,6 millions. Le reste, 7 millions d'hectares environ, est appelé territoire non agricole (sols bâtis, revêtus ou stabilisés artificiellement, et aux espaces naturels - fleuves, lacs, glaciers, etc.). Depuis un demi-siècle, la superficie agricole utilisée (SAU) diminue de façon lente (au taux de 0,28% par an entre 1950 et 2006) mais continue. Cette libération des terres profite aux superficies boisées et au territoire non agricole qui augmentent respectivement aux rythmes de 0,9% et 0,6% par an. A partir de 1970, la progression des superficies boisées s'est ralentie tandis que le territoire non agricole continue de s'agrandir, traduction du mouvement d'urbanisation. La répartition du territoire agricole entre terres arables (62 %), superficies toujours en herbe (34 %) et cultures permanentes (4 %) ne se modifie que très lentement.

#### **A. Les terres arables**

Dans la période récente, la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992 a modifié la composition des terres arables avec la régression des surfaces en grandes cultures (céréales, oléagineux, et protéagineux, « COP »), 62,6% des terres arables en 2006, 65,6% en 1990 et 60% en 1980, compensée par la progression des surfaces en jachères, due au gel des terres obligatoire : elles représentaient 7% des terres arables en 2006, contre seulement 1,3% en 1990. Dans le même temps, les surfaces des cultures fourragères se stabilisent avec 4,6 millions d'hectares (25% des terres arables) alors que depuis le milieu des années soixante, elles connaissaient une diminution continue.

**Graphique 11. Répartition de la SAU en 2006**



Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees).

La superficie totale occupée par les grandes cultures, stable depuis 6 ans, s'élève à 13,4 millions d'hectares, dont 9 millions pour les céréales, soit plus de 63 millions de tonnes. Les trois principales céréales cultivées sont le blé tendre, le maïs grain et l'orge. Entre 1961 et 2006, l'on peut distinguer deux sous-périodes : avant et après 1979. En ce qui concerne le blé, entre 61 et 79, la surface a oscillée autour des 4 000 hectares, puis l'on constate une progression vers les 5 000 hectares sur la seconde phase. En 2005, la France produit près de 37000 tonnes de blé (contre seulement 9,6 millions en 1961 et 23,8 millions en 1980), soit près de 60% du total de céréales récoltées.

Les surfaces d'orge augmentent au taux de 1,3% par an entre 1961 et 1979, puis diminuent dans un second temps pour se stabiliser ces dernières années aux alentours des 1 600 hectares, atteignant ainsi plus en 10 millions de tonnes en 2005, contre 5,4 millions en 1961.

Les surfaces de maïs en nette progression entre 1961 et 1979 (4,2% de hausse), marquent une tendance à la baisse par la suite (-0,8%). Cette diminution du maïs dans l'assolement se justifie par les craintes de nouvelles sécheresses estivales. En 2005, 13 millions de tonnes de maïs étaient produites (en nette augmentation là aussi par rapport aux années soixante : 2,5 millions de tonnes) pour une surface de 1 600 hectares environ.

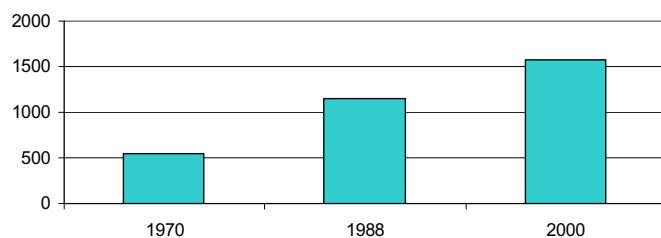
Le développement des usages énergétiques de produits agricoles et l'intérêt croissant pour les biocarburants pourraient entraîner des modifications des assolements dans les prochaines années. L'UE a annoncé, début 2007, l'incorporation d'au moins 10% de produits d'origine agricole dans les carburants automobiles d'ici 2020.

Depuis 2006, les prix agricoles à la production enregistrent des hausses importantes pour plusieurs produits (céréales, oléagineux, sucre, produits laitiers). Ces hausses sont liées à plusieurs facteurs notamment le développement de la consommation des pays émergents comme la Chine et l'utilisation croissante des produits agricoles pour les biocarburants. Si ces tendances devaient se poursuivre, elles pourraient amorcer une mutation des marchés internationaux des produits agricoles et sans doute un retour en arrière sur la politique des quotas dans l'Union Européenne.

## **B. Les terres irriguées**

L'agriculture constitue le plus grand consommateur d'eau en France : sur les 35 milliards de m<sup>3</sup> prélevés chaque année, 11 % le sont par l'agriculture, essentiellement à des fins d'irrigation. Sur les trente dernières années, les superficies irriguées ont été multipliées par trois et représentaient en 2005 autour des 1,6 millions d'hectares.

**Graphique 12. Superficies irriguées en millier d'hectares**



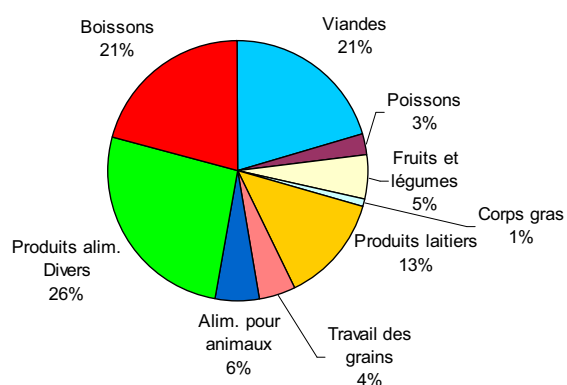
Source : SCEES - Ministère de l'agriculture.

Principale consommatrice d'eau, la culture de maïs représente 50% des superficies irriguées en France et des consommations d'eau en 2000. Les fourrages (7% des surfaces) et cultures permanentes consomment chacun 9% du volume ; les légumes 8% .

#### 4. Agro-industrie

Les industries agroalimentaire françaises regroupent environ 12 000 entreprises employant 430 000 salariés et réalisant 132 milliards d'€ de chiffre d'affaires. Les IAA contribuent pour 2% dans le PIB, part légèrement inférieure à celle de l'agriculture. L'essentiel de l'emploi des IAA est cependant le fait des 3 200 entreprises de 20 salariés et plus. La valeur ajoutée de ces entreprises était de 24,3 milliards d'€ en 2004. le tiers de cette valeur ajoutée revient aux industries de la viande et des produits laitiers. Viennent ensuite les productions alimentaires « diverses » des industries sucrières, des biscuiteries, boulangeries et pâtisseries industrielles, chocolateries confiseries , etc., avec 6,4 milliards d'€ de valeur ajoutée (26% du total). Les industries des boissons avec 5 milliards d'€ de valeur ajoutée se situent en troisième position avec 20% du total des IAA de 20 salariés et plus.

**Graphique 13. Valeur ajoutée des IAA par sous secteur (en %)**



Source : Scees, Enquête annuelle d'entreprise 2004, nos calculs.

Environ 300 groupes coopératifs opèrent dans les industries agroalimentaires en France notamment dans la vinification, l'industrie sucrière, la transformation des légumes, la fabrication de fromages et d'aliments pour animaux de ferme. Ils totalisent 7,69% du chiffre d'affaires et 7% de l'emploi des IAA de 20 salariés et plus.

Une douzaine de grands groupes agroalimentaires principalement des industries de la viande et des produits laitiers emploient plus de 4 000 personnes.

**Tableau 3. Les grands groupes agroalimentaires en 2003 (groupes employant plus de 4000 personnes en France dans les IAA)**

| <b>Raison sociale</b> | <b>Activité dominante</b>      |
|-----------------------|--------------------------------|
| Nestlé*               | lait et produits laitiers      |
| Danone                | lait et produits laitiers      |
| Lactalis              | lait et produits laitiers      |
| Bongrain              | lait et produits laitiers      |
| LDC                   | viande de volaille             |
| Intermarché           | diversifié                     |
| Terna                 | viande (volaille et boucherie) |
| Socopa                | viande de volaille             |
| Doux                  | viande de boucherie            |
| Bonduelle             | légumes                        |
| Unicopa               | viande                         |
| Unibel                | lait et produits laitiers      |

\* Groupe dont la société mère est implantée à l'étranger.

Sources : Agreste EAE2003, Insee Lifi Diane 2003, dans « Agriculture, nouveaux défis », Insee-Référence, 2007, p 289.

## 5. Le commerce extérieur agroalimentaire : le solde positif évolue à la baisse

La Politique Agricole Commune (PAC) d'avant 1992 a contribué à une bonne performance du commerce extérieur agroalimentaire de l'Union Européenne et de la France. A titre d'exemple, entre 1960 et 1990, les exportations françaises de céréales sont passées de 4 à 30 millions de tonnes. En 1990, la France est devenue le second exportateur mondial de produits agroalimentaires, derrière les Etats Unis en réalisant 11% du commerce mondial agroalimentaire en valeur.

Le solde des échanges extérieurs de produits agricoles et alimentaires de la France est devenu positif en 1971 ; il a ensuite connu une croissance régulière pour atteindre son apogée en 1996 et 1997, avec des excédents de plus de 12 milliards de \$ ; depuis cette date, le solde commercial excédentaire évolue à la baisse traduisant un certain essoufflement des performances du commerce extérieur agroalimentaire.

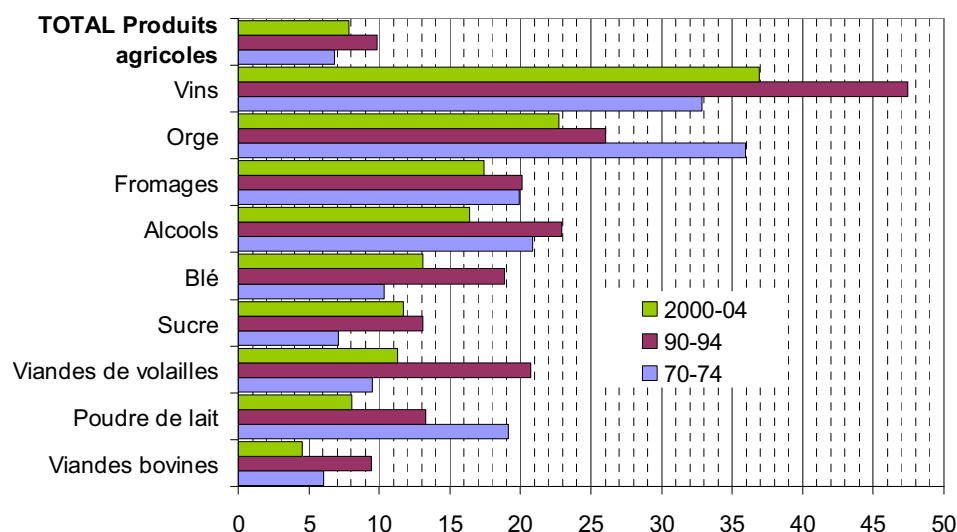
L'entrée en application des accords de l'OMC depuis 1995 a conduit à une fragilisation de la position de la France sur les marchés mondiaux et communautaires des produits bruts et de première transformation ; le marché communautaire s'est ouvert aux importations, malgré le maintien d'une protection douanière encore élevée. La France subit la concurrence des pays à faibles coûts de productions et à bas prix sur les marchés des produits bruts (céréales et animaux vivants) et de première transformation (sucre, viandes de volailles, produits de la minoterie) qui constituent les points forts du commerce extérieur agroalimentaire français ; les principaux concurrents sont le Brésil et la Thaïlande pour la viande de volaille, le Brésil pour le sucre et la viande bovine, la Russie et l'Ukraine pour les céréales, la Nouvelle-Zélande et l'Australie pour les produits laitiers.

Pour les vins, la France, avec une stratégie de différenciation des produits de terroirs par la qualité, doit faire face à la concurrence des vins des pays du nouveau monde, qui opposent une stratégie d'offre standardisée à plus bas prix.



Sur les marchés des produits élaborés (confiserie, chocolaterie, préparations élaborées de viandes, poissons) et ceux des produits maraîchers et horticoles (fleurs, fruits, légumes non transformés), le solde de la France demeure déficitaire malgré une certaine amélioration.

**Graphique 14. Part de marché de la France dans les échanges mondiaux en valeur**

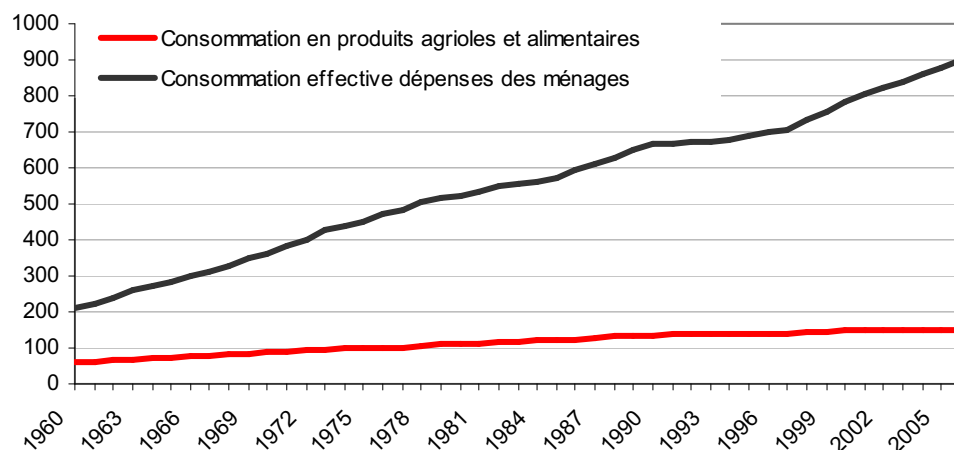


Source : FAO, nos calculs.

## 6. Demande et consommation alimentaire

Selon la loi d'Engel, la part des dépenses consacrées à l'alimentation tend à diminuer quand le budget des ménages s'élève. C'est ainsi que l'alimentation représente moins de 17% du budget des ménages français en 2006 contre 28% en 1960. Depuis les années soixante, la demande intérieure finale de produits alimentaires augmente régulièrement en volume, à un rythme inférieur à celui de la demande tous produits (graphique 19). La croissance de la consommation alimentaire s'explique d'une part, par l'évolution de la population (+0,6% par an en moyenne) et la diversification de l'offre en produits et plats préparés.

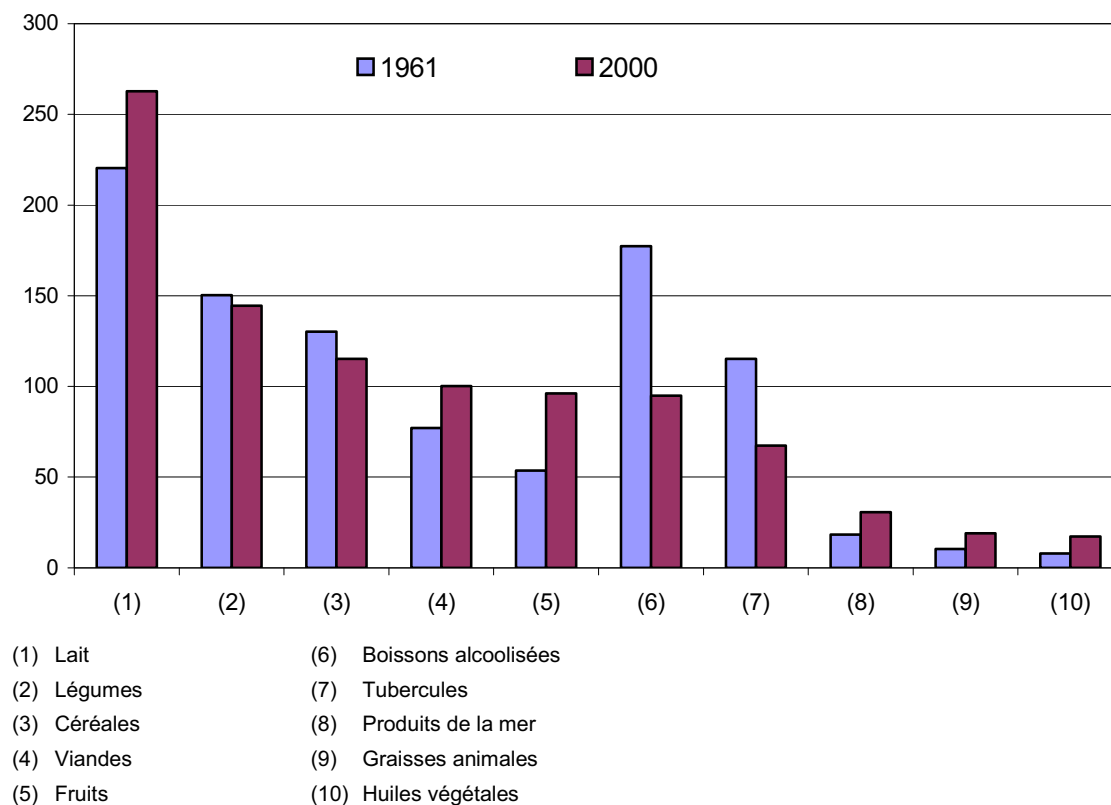
**Graphique 15. Dépenses des ménages (consommation effective, Milliards d'€ 2000)**



Source : Comptes nationaux - Base 2000, Insee.

Concernant la structure de la ration, le consommateur a tendance à délaisser les produits agricoles et alimentaires de base (produits bruts, pomme de terre, pain) au profit de plats cuisinés, plus coûteux mais plus commodes et plus économes en temps de préparation.

**Graphique 16. Demande par tête et par an (kg)**



Source : FAO.

Les hausses de consommation les plus remarquables sur les quarante dernières années sont à attribuer aux eaux et boissons rafraîchissantes, condiments et assaisonnements, avec près de 5% de croissance ; aux produits laitiers (+3,1%), aux sucreries et confiseries, et enfin aux fruits (+3%). Les viandes ont connu une croissance jusqu'à la fin des années 80 puis se sont stabilisées. Les légumes frais sont relativement stables, les tubercules ont baissé jusqu'en 90, depuis ils ont tendance à augmenter. Le pain, le sucre, et les vins de consommation courante sont en baisse régulière ; les vins AOC ont enregistré une augmentation jusqu'en 90, puis se sont stabilisés.

### III – Politiques agricoles, alimentaires et de développement rural

#### Encadré 1. Les bases de la restructuration de l'agriculture française : les lois d'orientation de 1960 et 1962

Au début des années soixante, sous la pression du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), une politique dite des structures va progressivement se mettre en place. Le CNJA demandait des mesures permettant aux exploitations petites ou moyennes mais potentiellement viables de se moderniser. La loi d'orientation de 1960, puis la loi complémentaire de 1962, portée par Edgar Pisani, ministre de l'Agriculture de l'époque, ont jeté les bases de la politique des structures qui allait largement conditionner le développement de l'agriculture pour les décennies suivantes. Elles visaient à « intégrer l'agriculture à l'économie nationale, établir la parité entre l'agriculture et les autres activités économiques en mettant l'agriculture et plus spécialement les exploitations familiales en mesure de compenser les désavantages naturels et économiques auxquels elle reste soumise comparativement aux autres secteurs ». Le but était de créer des exploitations de type familial capables de mettre en oeuvre des techniques modernes de production. Les premières mesures étaient destinées à permettre de libérer des terres pour installer les jeunes : l'indemnité viagère de départ (IVD) pour les agriculteurs de plus de 60 ans cessant toute activité. Plus tard, les jeunes seront également aidés financièrement pour s'installer grâce à la dotation aux jeunes agriculteurs (DJA). Les lois de 1960 et 1962 créaient également une forme sociétaire adaptée à l'agriculture, le groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec). Une nouvelle forme sociétaire verra le jour en 1985, les entreprises agricoles à responsabilité limitée (EARL). La politique des structures de 1960 entendait également contrôler l'attribution des terres par la création des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) et un certain nombre de règles concernant la dimension des exploitations et la réglementation des cumuls.

Source : « L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique », Maurice Desriers, Dans « L'agriculture, nouveaux défis », Edition 2007, Insee-Références.

Les politiques agricoles et alimentaires nationales ont été relayées et amplifiées par la Politique Agricole Commune (PAC). Entre 1960 et 1972, la mise en place des prix garantis a permis une forte croissance des productions et du revenu net d'entreprise agricole par actif (4% par an). En 1973, la première crise pétrolière a entraîné un renchérissement du prix des engrais et des produits énergétiques ; l'embargo des Etats Unis sur les exportations de soja a entraîné la hausse des prix de l'alimentation animale, la sécheresse de 1976 puis la seconde crise pétrolière en 1980 ont eu pour conséquences la hausse des coûts de production ; outre ces différents facteurs, l'inflation et la baisse des prix réels ont eu pour conséquence une baisse du revenu net d'entreprise agricole par actif (-1,8% par an entre 1972 et 1982). En 1984, la mise en place des politiques de contingentement et des quotas laitiers se traduit par une stagnation des productions animales, une faible revalorisation des prix de soutien et la poursuite de la baisse des prix réels. En 1992, la réforme de la PAC se traduit par une forte réduction des prix de soutien, la baisse des prix réels et le ralentissement de la croissance agricole ; le revenu d'entreprise se maintient malgré tout grâce aux aides directes de compensation. En 1999, la nouvelle réforme de la PAC, dite « agenda 2000 » introduit de nouvelles baisses des prix de soutien compensées seulement à 50% environ par la revalorisation des aides d'où une baisse du revenu net d'entreprise agricole. En 2003, la

réforme de la PAC introduit le découplage des aides à la production et la mise en place des droits à paiement unique (DPU) à partir de 2006. Cette réforme stabilise l'aide découplée à environ 5,8 milliards d'€ soit 45% du revenu net d'entreprise agricole ; le complément de revenu de cette aide directe stabilisée demeure quant à lui soumis aux variations des coûts de production et des prix des produits agricoles. Cette situation devrait perdurer jusqu'en 2013, date prévue pour un réexamen de la PAC.

## **Encadré 2. Les grandes orientations de la Politique Agricole Commune (PAC)**

### **▪ L'Organisation Commune des Marchés (OCM) et les prix de soutien**

La Politique Agricole Commune mise en place progressivement s'est basée à partir de 1964 sur l'Organisation Commune des Marchés visant à protéger le marché intérieur européen par des prix de seuil en dessous desquels les produits des pays tiers ne pouvaient pas pénétrer dans la Communauté Européenne.

Chaque année, un revenu d'objectif pour l'agriculture était fixé, on en déduisait le niveau des prix nécessaire pour atteindre cet objectif compte tenu de l'évolution prévisible des coûts de production. Ces prix permettaient de déterminer des prix d'intervention et des prix de seuil revalorisés chaque année pour les produits agricoles faisant l'objet de soutien. Cette forme d'organisation des marchés offrant aux producteurs des débouchés à prix garantis, a permis une forte croissance des productions ; elle se traduisait cependant par une forte progression des dépenses de soutien. Elle a été appliquée jusqu'à la fin des années soixante-dix.

### **▪ La politique des quotas**

Au cours des années quatre-vingt, le marché européen étant devenu excédentaire, la CEE a mis en place des mesures de contingentement de la production pour limiter les dépenses liées aux interventions sur les marchés des produits. A partir de 1984, un quota de production laitière fixe était attribué à chaque pays, tout dépassement était soumis à un prélèvement supérieur au prix du lait payé au producteur. En 1988, les céréales et les oléagineux ont fait l'objet de contingentement sous une autre forme ; des quantités maximales de production étaient garanties au niveau européen, en cas de dépassement les prix de la campagne suivante étaient réduits d'un pourcentage égal à celui du dépassement. A la fin des années quatre-vingt, ces mesures ont été jugées insuffisantes pour limiter les dépenses du budget européen de l'agriculture, d'où une nouvelle réforme plus profonde.

### **▪ La réforme de 1992 : le rapprochement des prix européens avec ceux du marché mondial**

La réforme de 1992 a introduit de fortes baisses du prix de soutien (-15% pour la viande bovine, -34% pour les céréales, suppression du soutien pour les oléagineux) en vue de rapprocher les prix du marché européen de ceux du prix mondial. En compensation, des aides directes ont été attribuées non pas proportionnellement aux quantités produites mais aux surfaces cultivées et au nombre d'animaux présents ; ces aides directes ont été qualifiées de « semi-découplées ». Elles ont été accompagnées de mesures en faveur de la réduction de la production sous forme de mise en jachère obligatoire de 15% des surfaces en céréales oléagineux et protéagineux.

### **▪ La réforme de 2003 : le découplage des aides**

En 2003, une nouvelle réforme de la PAC est décidée, elle introduit la notion des aides découplées de la production ; ces aides sont attribuées aux agriculteurs sur la base de droits historiques sans obligation de production autre que l'entretien des terres. La réforme de 2003 est entrée en application en France à partir de 2006, les aides étant calculées sur la base des surfaces cultivées et des animaux présents entre 2000 et 2002. Le découplage concerne toutes les aides directes liées à la production et les aides à la jachère. La réforme permet cependant aux Etats membres de conserver un certain taux de « couplage » des aides leur permettant de moduler partiellement la mise en œuvre de la réforme. C'est ainsi que la France n'a découplé les aides aux céréales oléagineux et protéagineux (COP) qu'à hauteur de 75% et n'a pas découplé la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA). En moyenne, le taux de découplage des aides en France serait de l'ordre de 70%.

Suite à la réforme de 2003, la France a utilisé presque au maximum les possibilités de « recouplage », comme le montre le tableau suivant, où les chiffres représentent le pourcentage de l'aide qui est maintenue non découplée, donc liée à la culture pratiquée. Pour fixer les idées sur les conséquences de

ce découplage, on peut prendre un exemple très simplifié : si dans une région donnée<sup>2</sup>, le montant de prime « cultures arables » est de 400 € par hectare, un exploitant qui a sur un hectare de terre un tel droit à prime touchera, après la réforme et le découplage à 75 % de cette aide, 400 € par ha en céréales ou oléoprotéagineux, et seulement 300 € s'il pratique sur cette terre d'autres cultures éligibles à la prime (par exemple des cultures fourragères), ou s'il ne produit rien sur cette terre, tout en la maintenant en état.

Notons que le découplage des aides ne s'appliquera pas dans les départements d'outre-mer (Antilles, Guyane et Réunion).

La France a également choisi de contrôler et de limiter les transferts de droits à paiement, afin d'éviter toute spéculation sur ces droits et de limiter les risques de délocalisation des productions. Le règlement européen précise que les DPU doivent pouvoir être échangés indépendamment de la terre qui permet de toucher la prime. La France a pris acte de cette obligation, mais a introduit une distinction très nette entre les transferts de droits liés à un échange de terre, et les autres, en introduisant un taux de prélèvement national sur ces transferts de DPU très différent suivant les cas. Ainsi, les ventes de droits sans terre seront « taxés » à 50 %, ce qui devrait avoir un effet dissuasif, alors que, s'ils accompagnent la mutation de la terre (vente ou transfert de location), ils seront en général « taxés » au niveau de 3 %. Le taux sera de 10 % si le résultat est l'agrandissement de l'exploitation acheteuse au-dessus d'un certain seuil de taille défini dans chaque département conformément à la politique de « contrôle des structures » en vigueur depuis les années 60 ; en revanche, s'il s'agit de permettre l'installation d'un jeune agriculteur, celui-ci pourra conserver l'intégralité des droits achetés.

**Tableau 4. Réforme de 2003 de la PAC : le découplage des aides en France**

| Produits                       | « Recouplage » autorisé                                                                                                                                                | Choix de la France                   |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Cultures arables               | 25 % maximum                                                                                                                                                           | 25 %                                 |
| Supplément<br>« protéagineux » | Recouplage possible de l'aide<br>(ramenée à l'ha).                                                                                                                     | Recouplage à 100 %                   |
| Blé dur                        | 40 % de l'aide complémentaire pour les<br>régions de production traditionnelle                                                                                         | 25 %                                 |
| Semences                       | Découplage pas obligatoire                                                                                                                                             | Découplage sauf pour chanvre et lin. |
| Pommes de terre<br>à féculé    | 60 %                                                                                                                                                                   | 60 %                                 |
| Viande bovine                  | 100 % prime à la vache allaitante PMTVA<br>40 % prime à l'abattage des gros bovins<br>ou<br>75 % prime spéciale aux bovins mâles<br>100 % prime à l'abattage des veaux | 100 %<br>40 %<br><br>100 %           |
| Lait de vache                  | Pas de recouplage autorisé – découplage<br>possible par anticipation de la réforme de<br>2007.                                                                         | Découplage en 2006                   |
| Viande ovine ou<br>caprine     | 50 % de la Prime à la Brebis et à la Chèvre                                                                                                                            | 50 %                                 |

Sources :

- « La réforme de la PAC »— Newsletter Commission Européenne – DG Agriculture, juillet 2003.
- « La nouvelle PAC, les modalités d'application nationale, MAAPAR et Chambres d'Agriculture  
[www.agriculture.gouv.fr/spip/IMG/pdf/brochurepac.pdf](http://www.agriculture.gouv.fr/spip/IMG/pdf/brochurepac.pdf)
- Chambres d'Agriculture Revue mensuelle de l'APCA - Dossier Réforme de la PAC n°930 mars-avril 2004.

<sup>2</sup> En France, les aides « grandes cultures » sont différentes d'un département à l'autre, et plus élevées dans les régions où les rendements le sont aussi. Les autres aides sont égales sur l'ensemble du territoire.

Ces prélèvements serviront à doter une réserve nationale de DPU, gérée par le MAAPAR, qui sera également abondée lors de la mise en place de la réforme par un prélèvement sur l'ensemble des droits à paiement, dont le montant n'a pas encore été fixé ; il le sera en 2005, en fonction de l'observation des mutations réalisées, et sans doute aussi de l'expérience des autres pays déjà engagés dans la réforme. Ce prélèvement est aussi prévu dans le règlement européen ; son montant ne pourra pas dépasser 3 %. Cette réserve nationale sera utilisée pour fournir des droits à des agriculteurs qui s'installent. Une partie pourra aussi être attribuée dans le cadre de priorités fixées nationalement. On le voit, comme pour les quotas laitiers, la France continue de privilégier une gestion administrative des droits (mais cogérée entre le MAAPAR et les représentants de agriculteurs) à la gestion purement marchande que souhaite la Commission Européenne, avec l'appui principalement des pays du Nord de l'Europe.

## **IV – Produits de la pêche et de l'aquaculture : légère baisse de la valeur de la production**

La France, 4<sup>e</sup> pays de l'union Européenne pour la pêche, suit la tendance d'évolution générale européenne : diminution du nombre de bateaux (de moitié sur les 20 dernières années), accompagnée par la politique européenne d'aide au désarmement, diminution plus rapide du nombre de marins, du fait du remplacement d'une partie de la flotte par des bateaux plus grands et mieux équipés, stagnation ou légère régression de la production, qui devrait être accentuée par la fixation de normes plus strictes sur les captures maximales dans le cadre de la nouvelle politique commune de la pêche appliquée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003. La tendance depuis une décennie est à la baisse du poisson frais débarqué dans les ports métropolitains alors que la pêche congelée et transformée progresse essentiellement du fait de l'accroissement des captures de thon tropical.

Les bateaux français vont chercher leur poisson de plus en plus loin. Au total, 63 % des captures ont été réalisés en 2003 dans les eaux Atlantiques Nord-Est, 7 % en Méditerranée et 30 % dans les eaux tropicales (Atlantique et Océan Indien). Paradoxalement, la hausse des prix du poisson frais a plus que compensé la baisse de volume (les ventes progressent de 0,3 % en € constants) ; en revanche, après une année record en 2002, le chiffre d'affaires des produits transformés régresse fortement (-7,6 % en € constants), du fait de la crise mondiale du marché du thon. Au total, le chiffre d'affaires de la pêche maritime française atteint 1,32 milliard d'€.

Fin 2003, la flotte de pêche française comptait 7 900 navires (dont 5 500 en métropole), de taille moyenne supérieure à la moyenne européenne, puisque avec 9 % des effectifs, elle représente 15 % de la puissance totale. Le nombre de bateaux a diminué de 1,3 %, et cette baisse touche tous les types de bateaux. La flotte méditerranéenne représente environ 1 700 bateaux, dont un grand nombre de petite taille. Les effectifs de marins régressent, la grande pêche est proportionnellement plus touchée par cette régression ; c'est aussi elle qui connaît les gains de productivité les plus importants.

Si la production stagne, en revanche la consommation de poisson et de produits de la pêche poursuit sa croissance régulière (+ 2 % par an depuis une quinzaine d'années). Les produits frais (poisson, crustacés et mollusques) représentent 44 % du total, les produits « traiteurs », et en particulier le surimi connaissant la croissance la plus rapide (+ 8 % en 2003).

Le déficit du commerce extérieur est toujours très important, supérieur à 2 milliards ; il diminue légèrement en 2003 (-2,1 % en valeur) du fait de la baisse des prix moyens des produits importés (thon, saumon, crevettes). La France apparaît comme un exportateur assez important ; en fait, une partie importante de ces exportations est composée de produits frais débarqués dans des ports étrangers par des bateaux français de grande pêche. Ces débarquements représentent au total le quart des captures. Sur l'année 2003, les exportations ont progressé en quantité de 17,6 %, les hausses les plus importantes

concernent le thon, les crevettes et les céphalopodes. En valeur, la hausse n'est que de 1,1 %, du fait de l'évolution défavorable déjà notée du marché de ces produits.

L'aquaculture, et en particulier la conchyliculture ont toujours été en France des secteurs importants. Le pays est le deuxième producteur européen, derrière l'Espagne, avec un chiffre d'affaires total supérieur à 500 millions d'€, dont plus de 370 millions pour la conchyliculture, secteur qui emploie au total plus de 10 000 personnes en équivalent temps-plein. La production d'huîtres, dont la France est le leader européen (avec 115 000 tonnes en 2002, soit près de 90 % de la production totale) représente la part la plus importante en tonnage comme en valeur. La façade méditerranéenne réalise seulement 10 % de cette production, et une part très faible de l'offre de poisson d'élevage. En revanche, la Méditerranée compte pour un quart de la production française de moules (69 000 tonnes en 2002). L'activité de la conchyliculture est très stable d'une année à l'autre, et la production reste constante sur le long terme. L'élevage de poissons de mer, de développement récent, ne connaît plus actuellement de croissance, et reste à un niveau modeste en comparaison en particulier des pays méditerranéens (Grèce et Italie) ; le bar et la dorade représentent l'essentiel de la production (environ 6 000 tonnes).

Enfin, la pisciculture d'eau douce est un secteur ancien, mais qui s'est récemment concentré. La production principale est la truite (45 000 tonnes) en bassins, dont l'essentiel est réalisé dans l'ouest du pays ; la zone méditerranéenne n'a dans ce domaine qu'une importance marginale.

## Références bibliographiques

### Divers

- Bia S., « **Agriculture : la grande mutation** », Journal du CNRS, N°157 –158, janv/fév 2003.
- <http://www2.cnrs.fr/presse/journal/897.htm>
- Billaud J.P., « *Environnement et gestion des territoires : l'expérience agri-environnementale française* » – Éditeurs scientifiques CNRS/MAT, diff. Documentation française, 372p, mai 2002.
- Chambres d'agriculture, « L'agriculture française, dossiers didactiques, les structures d'exploitation », APCA, Etudes économiques
- <http://paris.apca.chambagri.fr/repeco/data/agrifra/structures/structures.pdf>
- Darracq-Pariès M. (bureau des échanges extérieurs de la direction de la Prévision) et lung N. (bureau "échanges et investissement" de la direction des Relations économiques extérieures). « *Les échanges extérieurs de la France : une mise en perspective.* », Les notes bleues de Bercy, bilan 1999 ;
- [http://www.finances.gouv.fr/notes\\_bleues/nbb/nbb180/echan.htm](http://www.finances.gouv.fr/notes_bleues/nbb/nbb180/echan.htm)
- Emorine J.P., « *L'avenir de la filière agricole à l'horizon 2050* », Rapport d'information n°200 fait au nom de la commission des affaires économiques, déposé le 31 janvier 2007.
- <http://www.senat.fr/rap/r06-200/r06-200.html>
- Hervieu B. et Viard J., « *Au bonheur des campagnes* », éditions de l'Aube, 1996.
- Hervieu B. et Viard J., « *L'archipel Paysan* », éditions de l'Aube, 2001.
- Miclet G., « *Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne. Rapport annuel 2005- France* », CIHEAM IAMB.
- Ministère de l'agriculture et de la pêche, « *La PAC, un modèle équilibré à mieux comprendre* » ; [http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/pac\\_unmodeleequilibre.pdf](http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/pac_unmodeleequilibre.pdf)
- Cornec M., « *Le commerce extérieur de la France en 2005 et ses perspectives pour 2006* », Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Les synthèses de la DGPE, février 2006 ; [www.exporter.gouv.fr/exporter/showimagevb.aspx?IDPieceJointe=927](http://www.exporter.gouv.fr/exporter/showimagevb.aspx?IDPieceJointe=927)
- SOPEXA, franceagroalimentaire.com, « *L'Agroalimentaire Français. L'organisation du secteur agricole en France* »
- [http://www.frenchfoods.com/Images/Upload/dossier/fIFI\\_Fichier\\_Fr\\_10.pdf?PHPSESSID=4dea80075e625437f1ff8a4f9064cdd3](http://www.frenchfoods.com/Images/Upload/dossier/fIFI_Fichier_Fr_10.pdf?PHPSESSID=4dea80075e625437f1ff8a4f9064cdd3)

### Agreste : la statistique agricole

#### Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, France

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

- « Bimagri » BIMA Chiffres - Edition 2007
- [http://agreste.agriculture.gouv.fr/reperes\\_4/chiffres\\_edition\\_73/index.html](http://agreste.agriculture.gouv.fr/reperes_4/chiffres_edition_73/index.html)
- « Graphagri » « *L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires : 2007* », Agreste Graph Agri
- [http://agreste.agriculture.gouv.fr/reperes\\_4/france\\_graphagri\\_edition\\_2007\\_376/index.html](http://agreste.agriculture.gouv.fr/reperes_4/france_graphagri_edition_2007_376/index.html)
- « Cahiers » « *Enquête structure 2005* », Agreste Cahiers.
- « *Principaux résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003* », Agreste Cahiers n° 2, avril 2005.
- Desriers M., « *L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique* », Agreste Cahiers n°2, Juillet 2007
- <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/articles07072A1.pdf>
- Demotesmainard M., « *L'exploitation, l'emploi et le revenu agricoles en Europe : forte évolution des structures françaises* », Agreste cahiers n° 30, juin 1998.
- « *Conjoncture* » Agreste Conjoncture, La note, Scees.
- « *Commerce extérieur agroalimentaire* », Agreste Conjoncture, Scees.

### Insee (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques)

[http://www.insee.fr/fr/home/home\\_page.asp](http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp)

- Annequin J.M., (Juillet 2007), « *L'agriculture en 2006 en Europe et en France. Les revenus se redressent* ». Division Agriculture, n°1146, Insee Première



- <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1146/ip1146.html>
  - Berger J., « Les marchés agricoles en 2006 : envolées des prix », Insee première n°1141, juin 2007 ; <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1141/ip1141.html>
  - Bournay J., Pionnier P.A., (Mai 2007), « L'économie française : rupture et continuités de 1959 à 2006 », n°1136, Insee première ; <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1136/ip1136.html>
  - Insee (2007), Direction des Statistiques d'Entreprises, « L'agriculture en 2006 », Rapport sur les comptes, Document de travail
  - [http://www.insee.fr/fr/nom\\_def\\_met/methodes/doc\\_travail/docs\\_doc\\_travail/E0707.pdf](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/docs_doc_travail/E0707.pdf)
  - Legris B., « L'agriculture, nouveaux défis », Insee Références (2007)
  - [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/AGRIFRA07b.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/AGRIFRA07b.PDF)
- Articles de l'ouvrage notamment consultés :
- Butault J.P., « La réforme de la PAC de 2003 : ère nouvelle ou fin de la PAC ? »  
[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/AGRIFRA07i.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/AGRIFRA07i.PDF)
  - Chassard M., Chevalier B., « Un large éventail de revenus agricoles »  
[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/AGRIFRA07d.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/AGRIFRA07d.PDF)
  - Chatellier V., Delame N., « Les exploitations agricoles européennes et françaises »  
[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/AGRIFRA07g.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/AGRIFRA07g.PDF)
  - Desriers M., « L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique »  
[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/AGRIFRA07c.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/AGRIFRA07c.PDF)
  - Guihard V., Lesdos C., « L'agriculture sur trente ans : une analyse comparative avec l'industrie et les services »  
[http://www.insee.fr/fr/ppp/comm\\_presse/comm/dphcAgriculture07.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/comm_presse/comm/dphcAgriculture07.pdf)
  - Pontvianne A., « Les grandes agricultures mondiales face à la libéralisation »  
[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/AGRIFRA07i.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/AGRIFRA07i.PDF)
  - Tauber M., « Politiques environnementales et agriculture »  
[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/AGRIFRA07p.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/AGRIFRA07p.PDF)
  - Thomas G., « Le commerce extérieur agroalimentaire de la France »  
[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/AGRIFRA07h.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/AGRIFRA07h.PDF)

#### Fiches thématiques

- Besson D., Brossault D., Consales G., Devillaire R., Grangier S., Larochette B., « La consommation des ménages en 2004 : Transports, TIC et logement, principaux éléments moteurs de la croissance », Insee Résultats : La consommation des ménages en 2006, Comptes nationaux, compte de l'agriculture
- [http://www.insee.fr/fr/ppp/ir/conso2006/doc/pdf/conso2006\\_conso2004.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/ir/conso2006/doc/pdf/conso2006_conso2004.pdf)
- Thomas G., « Les échanges agroalimentaires de 1992 à 2002 », Economie et statistiques n°390, 2005 ; [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/es390b.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es390b.pdf)
- Tyrman H. et Le Gall F. (Division Echanges extérieurs, Insee), Loisy C. (Division Synthèse conjoncturelle, Insee), « Un demi siècle d'échanges extérieurs », Insee Première N° 495 – Novembre 1996 ; [http://www.insee.fr/FR/FFC/DOCS\\_FFC/ip495.pdf](http://www.insee.fr/FR/FFC/DOCS_FFC/ip495.pdf)

#### Autres sites Internet consultés

- <http://www.worldbank.org/>
- <http://www.fao.org/>
- <http://www.imf.org/>
- <http://www.wto.org/>

## Annexes

### Annexe 1. PIB et PIB agricole, taux de croissance

|      | 1980                | 1985    | 1990      | 1995      | 2000      | 2005      | 2006      |
|------|---------------------|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|      | millions de \$ 2000 |         |           |           |           |           |           |
| PIBA | 32 972              | 18 162  | 31 915    | 32 102    | 27 943    | 37 089    | 36 461    |
| PIB  | 1 450 840           | 736 769 | 1 427 557 | 1 482 787 | 1 327 963 | 1 946 086 | 2 000 809 |
| TCAM | 80-85               | 85-90   | 90-95     | 95-2000   | 2000-05   | 2005-06   |           |
|      | %                   |         |           |           |           |           |           |
| PIBA | 3,21                | 1,27    | 0,51      | 2,22      | -0,36     | -2,48     |           |
| PIB  | 1,55                | 3,26    | 1,15      | 2,81      | 1,63      | 1,99      |           |

PIB : produit intérieur brut

PIBA : produit intérieur brut agricole

TCAM: taux de croissance annuel moyen

Source : Eurostat, nos calculs.

### Annexe 2. Valeur ajoutée brute

| Milliards de \$ - prix courants    | 1980  | 1990    | 2000    | 2005    |
|------------------------------------|-------|---------|---------|---------|
| Agriculture, sylviculture et pêche | 29,0  | 42,0    | 33,7    | 41,8    |
| Industrie                          | 153,1 | 225,7   | 211,0   | 288,8   |
| dont IAA                           | 18,0  | 26,9    | 24,4    | 33,5    |
| industrie du bois et du papier     | 4,3   | 9,0     | 8,2     | 11,5    |
| Construction                       | 40,4  | 74,3    | 61,4    | 110,2   |
| Commerce, transports et services   | 391,2 | 765,9   | 883,1   | 1 466,2 |
| Total des branches                 | 613,6 | 1 108,0 | 1 189,1 | 1 907,1 |
| Taux de change (\$ pour 1€)        | 1,552 | 1,205   | 0,921   | 1,245   |
| En % du PIB                        | 1980  | 1990    | 2000    | 2005    |
| Agriculture, sylviculture et pêche | 4,7   | 3,8     | 2,8     | 2,2     |
| Industrie                          | 24,9  | 20,4    | 17,7    | 15,1    |
| dont IAA                           | 2,9   | 2,4     | 2,1     | 1,8     |
| industrie du bois et du papier     | 0,7   | 0,8     | 0,7     | 0,6     |
| Construction                       | 6,6   | 6,7     | 5,2     | 5,8     |
| Commerce, transports et services   | 63,7  | 69,1    | 74,3    | 76,9    |
| Total des branches                 | 100,0 | 100,0   | 100,0   | 100,0   |

Source : Agreste, Graphagri 2007, p 41.

### Annexe 3. La population

| Intitulé            | Unité    | 1980   | 1990   | 2000   | 2005   |
|---------------------|----------|--------|--------|--------|--------|
| Total               | 1000 hab | 53 880 | 56 735 | 59 278 | 60 496 |
| Population urbaine  | 1000 hab | 39 484 | 42 015 | 44 883 | 46 389 |
| Population rurale   | 1000 hab | 14 396 | 14 720 | 14 395 | 14 107 |
| Population agricole | 1000 hab | 4 449  | 3 116  | 1 986  | 1 580  |
| PAT                 | 1000 hab | 23 836 | 24 696 | 26 749 | 27 004 |
| PAA                 | 1000 hab | 1 968  | 1 356  | 896    | 705    |
| PAA/PAT             | %        | 8,26   | 5,49   | 3,35   | 2,61   |
| TCAM de PAA         | %        |        | -4,0   | -4,1   | -4,7   |
| Pop urb/pop tot     | %        | 73,28  | 74,05  | 75,72  | 76,68  |
| Pop rur /pop tot    | %        | 26,72  | 25,95  | 24,28  | 23,32  |

PAT : Population active totale

PAA : Population active agricole

TCAM : taux de croissance annuel moyen

Source : FAO, nos calculs.

### Annexe 4. Nombre et caractéristiques des exploitations françaises

|                                         |               | 1970    | 1979    | 1988    | 2003  |
|-----------------------------------------|---------------|---------|---------|---------|-------|
| Nombre d'exploitations                  | en milliers   | 1 587,6 | 1 262,7 | 1 016,8 | 589,8 |
| Dont professionnelles                   | nombre        | 480,3   | 515     | 612,2   | 367,2 |
|                                         | % du total    | 30,3    | 40,8    | 60,2    | 62,3  |
| Exploitations individuelles             | nombre        |         | 1214,8  | 946,1   | 457,1 |
|                                         | % du total    |         | 96,2    | 93      | 77,5  |
| Sous forme sociétaire ou autre          | nombre        |         | 47,9    | 70,7    | 132,7 |
|                                         | % du total    |         | 3,8     | 7       | 22,5  |
| <i>dont GAEC</i>                        | <i>nombre</i> |         | 15,3    | 37,7    | 42,9  |
| <i>dont EARL</i>                        | <i>nombre</i> |         |         | 1,5     | 63,1  |
| <i>dont autres statuts</i>              | <i>nombre</i> |         | 32,6    | 31,5    | 26,7  |
| Part des exploitants de moins de 40 ans |               |         |         |         |       |
| Ensemble des exploitations              | % du total    | 17,6    | 16,6    | 24,2    | 23,2  |
| Exploitations professionnelles          | % du total    | 8,6     | 9,8     | 18,8    | 19,4  |
| Part des exploitants de plus de 60 ans  |               |         |         |         |       |
| Ensemble des exploitations              | % du total    | 30,7    | 22,8    | 25,9    | 18,9  |
| Exploitations professionnelles          | % du total    | 4,1     | 3,2     | 9,5     | 4,9   |

Source : SCEES, recensements agricoles et enquêtes sur la structure des exploitations.

## Annexe 5. Répartition des exploitations agricoles selon la taille

|                       | 1979     |               | 1988     |               | 2000     |               | 2005     |               |
|-----------------------|----------|---------------|----------|---------------|----------|---------------|----------|---------------|
|                       | Nombre   | SAU           | Nombre   | SAU           | Nombre   | SAU           | Nombre   | SAU           |
|                       | milliers | milliers d'ha | milliers | milliers d'ha | milliers | milliers d'ha | milliers | milliers d'ha |
| Moins de 20 ha*       | 767      | 5 455         | 557      | 3 757         | 325      | 1 835         | 237      | 1 424         |
| 20 à moins de 50 ha   | 347      | 10 962        | 288      | 9 348         | 138      | 4 690         | 109      | 3 714         |
| 50 à moins de 100 ha  | 114      | 7 683         | 128      | 8 709         | 122      | 8 652         | 113      | 8 083         |
| 100 à moins de 200 ha | 29       | 3 798         | 37       | 4 864         | 64       | 8 615         | 70       | 9 486         |
| 200 ha et plus        | 6        | 1 598         | 7        | 1 918         | 14       | 3 985         | 17       | 4 762         |
| Ensemble              | 1 263    | 29 496        | 1 017    | 28 596        | 664      | 27 778        | 545      | 27 470        |

\* Y compris les exploitations agricoles sans SAU.

Champ : France métropolitaine.

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Scees, Agreste.

## Annexe 6. Exploitations agricoles selon l'orientation technico-économique

|                           | 1988     | 2000     | 2005     | 1988  | 2000  | 2005  |
|---------------------------|----------|----------|----------|-------|-------|-------|
|                           | milliers | milliers | milliers | %     | %     | %     |
| Grandes cultures          | 181,5    | 134,4    | 121,4    | 17,9  | 20,2  | 22,3  |
| Horticulture, maraîchage  | 29,0     | 16,0     | 13,5     | 2,9   | 2,4   | 2,5   |
| Viticulture d'appellation | 123,0    | 92,1     | 77,7     | 12,1  | 13,9  | 14,2  |
| Fruits                    | 34,2     | 25,3     | 20,7     | 3,4   | 3,8   | 3,8   |
| Bovins lait               | 169,0    | 74,7     | 60,7     | 16,6  | 11,3  | 11,1  |
| Bovins viande             | 91,2     | 77,3     | 65,5     | 9,0   | 11,6  | 12,0  |
| Autres herbivores         | 120,1    | 95,2     | 73,6     | 11,8  | 14,3  | 13,5  |
| Porcins, volailles        | 29,4     | 22,6     | 19,4     | 2,9   | 3,4   | 3,6   |
| Polyculture, polyélevage  | 239,3    | 126,2    | 92,9     | 23,5  | 19,0  | 17,0  |
| Total                     | 1 016,7  | 663,7    | 545,3    | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Champ : France métropolitaine.

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Scees, Agreste.

## Annexe 7. Revenu des exploitations agricoles professionnelles en 2000

| en milliers d'euros      | 1° quartile | médiane | moyenne | 3° quartile |
|--------------------------|-------------|---------|---------|-------------|
| Ovins, autres herbivores | 7,1         | 15,2    | 16,7    | 26          |
| Autre viticulture        | 2,2         | 14,9    | 17      | 26          |
| Bovins viande            | 6,7         | 14,6    | 17,6    | 25,6        |
| Fruits                   | -4,3        | 12,8    | 19,7    | 30,6        |
| Bovins lait              | 13,2        | 21,9    | 24,7    | 32,5        |
| Exploitations mixtes     | 9,1         | 20,8    | 25,7    | 36,2        |
| Bovins lait -viande      | 14,1        | 21,1    | 26,4    | 34,7        |
| ensemble                 | 9,6         | 20,4    | 27,6    | 35,7        |
| Grandes cultures         | 9           | 21,4    | 27,7    | 38,7        |
| Porcins, volaille        | 9,5         | 25,3    | 30,5    | 43          |
| Maraîchage, horticulture | 8,2         | 20,9    | 33,8    | 47,1        |
| Vins d'appellation       | 13,6        | 36,3    | 59,2    | 70,6        |

Sources : Recensement agricole 2000, déclarations fiscales, RICA. Calculs Insee, dans Insee Références, n°1049.

## Annexe 8. Utilisation du territoire et des terres arables, en milliers d'hectares

|                                    | 1980   | 1990   | 2000   | 2005   |
|------------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Superficie agricole utilisée       | 31 744 | 30 596 | 29 854 | 29 557 |
| Terres arables                     | 17 471 | 17 775 | 18 308 | 18 368 |
| Céréales, oléagineux, protéagineux | 10 497 | 11 660 | 11 549 | 11 543 |
| Jachères                           | 221    | 233    | 1 230  | 1 298  |
| Cultures fourragères               | 5 292  | 4 759  | 4 496  | 4 514  |
| Autres                             | 1 461  | 1 123  | 1 033  | 1 013  |
| Superficies toujours en herbe      | 12 850 | 11 437 | 10 251 | 9 933  |
| Vignes, vergers, autres            | 1 422  | 1 385  | 1 294  | 1 256  |
| Peupleraies, bois et forêts        | 14 615 | 15 026 | 15 406 | 15 548 |
| Territoire agricole non cultivé    | 2 757  | 2 807  | 2 627  | 2 552  |
| Territoire non agricole            | 5 804  | 6 490  | 7 033  | 7 263  |
| Surface totale                     | 54 919 | 54 919 | 54 919 | 54 919 |

p : données provisoires.

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees).

## Annexe 9. Evolution des principaux cheptels depuis 1970

|                                | 1970    | 1980    | 1990    | 2004    |
|--------------------------------|---------|---------|---------|---------|
| Effectifs en milliers de têtes |         |         |         |         |
| Bovins                         | 21 631  | 23 548  | 21 401  | 19 292  |
| Ovins                          | 9 848   | 13 006  | 11 390  | 9 185   |
| Porcins                        | 11 240  | 11 563  | 12 255  | 15 020  |
| Equidés                        | 489     | 321     | 345     | 460     |
| Caprins                        | 856     | 1 243   | 1 238   | 1 213   |
| Gallus                         | 137 795 | 173 485 | 198 409 | 189 998 |

Source : SCEES, statistique agricole annuelle.

## Annexe 10. Principales productions végétales en 2005, en valeur

| milliards d'euros, y compris les subventions sur les produits |     |
|---------------------------------------------------------------|-----|
| Céréales                                                      | 9,5 |
| Oléagineux et protéagineux                                    | 2,2 |
| Plantes industrielles                                         | 1,8 |
| Plantes fourragères                                           | 4,7 |
| Légumes frais                                                 | 3,1 |
| Plantes et fleurs                                             | 2,5 |
| Pommes de terre                                               | 1,1 |
| Fruits                                                        | 2,5 |
| Vins d'appellation                                            | 6,9 |
| Autres vins                                                   | 1,4 |

Source: Insee.

## Annexe 11. Principales productions animales en 2005, en valeur

| milliards d'euros, y compris les subventions sur les produits |     |
|---------------------------------------------------------------|-----|
| Gros bovins                                                   | 7,2 |
| Veaux de boucherie                                            | 1,4 |
| Ovins et caprins                                              | 0,9 |
| Porcs                                                         | 2,9 |
| Volailles                                                     | 2,6 |
| Oeufs                                                         | 0,8 |
| Lait                                                          | 8,2 |
| Autres produits                                               | 0,6 |

Source : Insee.

## Annexe 12. Principales productions végétales (1000T)

|                     | 76-80  | 86-90  | 96-00  | 2005   |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|
| Blé                 | 19 574 | 29 619 | 36 802 | 36 886 |
| Orge                | 10 600 | 10 054 | 9 864  | 10 313 |
| Maïs                | 8 680  | 12 312 | 15 589 | 13 688 |
| Céréales            | 41 958 | 54 420 | 64 947 | 63 706 |
| Pommes de terre     | 6 672  | 6 319  | 6 414  | 6 605  |
| Légumes et Melons   | 6 763  | 7 245  | 8 724  | 8 185  |
| Tomates             | 725    | 755    | 847    | 790    |
| Légumineuses sèches | 219    | 2 574  | 2 768  | 1 754  |
| Fruits (ex melons)  | 13 932 | 12 285 | 11 118 | 10 339 |
| Betterave à sucre   | 25 798 | 28 190 | 32 156 | 31 150 |
| Sucre brut          | 3 975  | 4 197  | 4 764  |        |
| Vin                 | 6 803  | 6 542  | 5 798  | 5 341  |
| Tabac en feuilles   | 52     | 33     | 26     | 23     |
| Oléagineux          | 343    | 1 761  | 2 213  | 2 332  |
| Viande bovine       | 1 754  | 1 857  | 1 645  | 1 517  |
| Viande ovine        | 155    | 173    | 138    | 99     |
| Viande de volaille  | 978    | 1 470  | 2 231  | 1 971  |
| Lait de vache       | 25 596 | 26 959 | 24 950 | 24 885 |
| Lai, total          | 26 121 | 27 599 | 25 681 | 26 133 |
| Oeufs, total        | 788    | 904    | 1 023  | 1 045  |
| Fromages            | 1 064  | 1 405  | 1 656  | 1 824  |

Source : Medagri, FAO nos calculs.

## Annexe 13. Evolution de l'irrigation (1000 ha)

|                            | 1970 | 1979  | 1988  | 1995  | 2000  |
|----------------------------|------|-------|-------|-------|-------|
| Superficies irrigables     | 767  | 1 325 | 1 796 | 2 510 | 2 633 |
| Superficies irriguées      | 539  | 801   | 1 147 | 1 620 | 1 575 |
| % d'exploitations équipées | 9%   | 12%   | 13%   | 17%   | 16%   |

Source : SCEES - Ministère de l'Agriculture.

## Annexe 14. Les principaux acteurs de l'industrie agroalimentaire

| Secteur industriel<br>(NAF) | Nombre<br>d'entre-<br>prises | Effectif<br>salarié* | Chiffre d'affaires |               | Valeur<br>ajoutée | Investis-<br>sements<br>hors<br>apports | Part de la<br>coopération<br>agricole dans |                          |
|-----------------------------|------------------------------|----------------------|--------------------|---------------|-------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------|
|                             |                              |                      | total              | à<br>l'export |                   |                                         | l'emploi                                   | le chiffre<br>d'affaires |
|                             |                              |                      |                    |               |                   |                                         |                                            |                          |
|                             | en milliers                  |                      | en millions d'€    |               |                   |                                         | en %                                       |                          |
| Viandes                     | 1 016                        | 127,3                | 40 486             | 3 081         | 5 012             | 616                                     | 4,4                                        | 6,4                      |
| Poissons                    | 150                          | 13,9                 | 3 049              | 317           | 631               | 85                                      | 0,0                                        | 0,0                      |
| Fruits et légumes           | 162                          | 23,7                 | 6 572              | 1 187         | 1 297             | 261                                     | 10,8                                       | 8,8                      |
| Corps gras                  | 28                           | 2,0                  | 1 750              | 296           | 235               | 36                                      | 1,0                                        | 0,1                      |
| Produits laitiers           | 318                          | 58,1                 | 23 563             | 3 579         | 3 231             | 505                                     | 10,5                                       | 11,3                     |
| Travail des grains          | 113                          | 11,9                 | 4 857              | 2 173         | 1 081             | 176                                     | 0,0                                        | 0,0                      |
| Alim. pour animaux          | 209                          | 19,3                 | 9 829              | 1 355         | 1 376             | 226                                     | 11,2                                       | 10,9                     |
| Produits alim. divers       | 755                          | 94,4                 | 25 736             | 4 630         | 6 428             | 791                                     | 2,2                                        | 3,7                      |
| Boissons                    | 429                          | 39,6                 | 19 168             | 5 607         | 5 052             | 781                                     | 12,1                                       | 12,0                     |
| Ensemble IAA                | 3 180                        | 390,2                | 125 011            | 22 226        | 24 343            | 3 477                                   | 6,0                                        | 7,6                      |

\* Effectif salarié moyen sur l'exercice comptable

Champ : entreprises et organismes coopératifs agroalimentaires de 20 salariés ou plus

Sources : Scees, *Enquête annuelle d'entreprise 2004*, dans « *Agriculture nouveaux défis* », Insee-Références, 2007, p289.

## Annexe 15. Commerce extérieur total et agricole

|                             |             | 1980    | 1985    | 1990    | 1995    | 2000    | 2005    |
|-----------------------------|-------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Exportations totales        | Millions \$ | 97 750  | 222 137 | 301 160 | 325 051 | 459 246 | 459 246 |
| Importations totales        | Millions \$ | 135 264 | 108 017 | 244 132 | 289 390 | 333 578 | 495 796 |
| Exportations agricoles (XA) | Millions \$ | 18 519  | 16 521  | 33 432  | 40 722  | 33 888  | 48 590  |
| Importations agricoles (MA) | Millions \$ | 14 867  | 12 551  | 22 613  | 28 788  | 22 566  | 36 242  |
| XA-MA                       | Millions \$ | 3 652   | 3 970   | 10 819  | 11 933  | 11 322  | 12 348  |
| XA-MA/PIB en %              | %           | 0,54    | 0,75    | 0,89    | 0,77    | 0,87    | 1,10    |
| XA/X en %                   | %           | 16,63   | 16,90   | 15,05   | 13,52   | 10,43   | 10,58   |
| MA/M en %                   | %           | 10,99   | 11,62   | 9,26    | 9,95    | 6,76    | 7,31    |
| (X-M)/PIB                   | %           | -5,50   | 21,49   | 4,69    | 2,30    | 9,60    | -3,25   |

Source : Banque Mondiale, WDI 2005.

## Annexe 16. Evolution des échanges agroalimentaires de la France entre 1989 et 2003

|                                       | Importations |     | Exportations |     | Solde en millions de \$ |
|---------------------------------------|--------------|-----|--------------|-----|-------------------------|
|                                       | Millions \$  | %   | millions \$  | %   |                         |
| Moyenne 1988-1989-1990                |              |     |              |     |                         |
| Produits agricoles et animaux vivants | 1,9          | 9   | 8,4          | 31  | 6,6                     |
| Produits de terroirs                  | 1,1          | 5   | 6,2          | 22  | 5,1                     |
| Produits tropicaux                    | 0,9          | 5   | 0,1          | 1   | -0,8                    |
| Produits de première transformation   | 8,1          | 40  | 8,6          | 31  | 0,4                     |
| Produits maraîchers et horticoles     | 3,7          | 18  | 1,8          | 7   | -1,9                    |
| Produits de 2° transformation         | 4,6          | 22  | 2,4          | 9   | -2,1                    |
| Total                                 | 20,2         | 99  | 27,6         | 101 | 7,3                     |
| Moyenne 2002-2003-2004                |              |     |              |     |                         |
| Produits agricoles et animaux vivants | 1,9          | 6   | 10,5         | 25  | 8,6                     |
| Produits de terroirs                  | 2,1          | 6   | 7,8          | 18  | 5,7                     |
| Produits tropicaux                    | 1,1          | 3   | 0,2          | 1   | -0,9                    |
| Produits de première transformation   | 11,9         | 36  | 13,0         | 31  | 1,1                     |
| Produits maraîchers et horticoles     | 6,1          | 18  | 3,3          | 8   | -2,8                    |
| Produits de 2° transformation         | 10,2         | 31  | 7,6          | 17  | -2,6                    |
| Total                                 | 33,2         | 100 | 42,5         | 100 | 9,2                     |

Source : Eurostat (Comext), dans "L'agriculture, nouveaux défis", Insee - Références, 2007.

## Annexe 17. Les aides à l'agriculture en millions d'€

|                                                   | 1990  | 1995  | 2000  | 2005  | 2006  |
|---------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Subventions sur les produits (1)                  | 578   | 5 761 | 6 297 | 7 377 | 2 345 |
| Autres subventions (2)                            | 1 015 | 1 583 | 1 357 | 2 025 | 7 301 |
| dont                                              |       |       |       |       |       |
| Gel des terres et paiement supplémentaires (3)    | 0     | 566   | 344   | 460   | 87    |
| Paiements uniques (4)                             |       |       |       |       | 5 720 |
| Indemnités compensatrices de handicap naturel (5) | 284   | 321   | 374   | 508   | 514   |
| Prime herbagère agro-environnementale (6)         | 0     | 209   | 190   | 209   | 219   |
| Mesures agro-environnementales, CTE, CAD (7)      | 0     | 0     | 91    | 383   | 385   |
| Total des aides directes (8) =(1) +(2)            | 1 593 | 7 344 | 7 654 | 9 402 | 9 646 |
| dont premier pilier (9) =(1) + (3) +(4)           | 578   | 6 327 | 6 641 | 7 836 | 8 152 |
| dont deuxième pilier (10) =(5) + (6) +(7)         | 284   | 530   | 655   | 1 100 | 1 118 |
| dont autres (11) = (8) - (9) -(10)                | 731   | 487   | 358   | 465   | 376   |

Sources : Insee , calculs Scees, agreste primeur n°197, juillet 2007.



**Annexe 18. Balance commerciale par groupe de biens**

| en milliards d'euros courants CAF/FAB |       |
|---------------------------------------|-------|
| NES 16                                | 2006  |
| Agriculture, sylviculture, pêche      |       |
| Exportations                          | 10,8  |
| Importations                          | 9,1   |
| Solde                                 | 1,7   |
| Industries agricoles et alimentaires  |       |
| Exportations                          | 33,1  |
| Importations                          | 25,9  |
| Solde                                 | 7,2   |
| Industries des biens de consommation  |       |
| Exportations                          | 58,7  |
| Importations                          | 67,6  |
| Solde                                 | -8,9  |
| Industrie automobile                  |       |
| Exportations                          | 51,3  |
| Importations                          | 45,8  |
| Solde                                 | 5,5   |
| Industries des biens d'équipement     |       |
| Exportations                          | 96,2  |
| Importations                          | 88,8  |
| Solde                                 | 7,4   |
| Industries des biens intermédiaires   |       |
| Exportations                          | 119,6 |
| Importations                          | 127,9 |
| Solde                                 | -8,4  |
| Énergie                               |       |
| Exportations                          | 19,7  |
| Importations                          | 65,5  |
| Solde                                 | -45,8 |
| Total                                 |       |
| Exportations de biens (FAB)           | 389,2 |
| Importations de biens (CAF)           | 430,5 |
| Importations de biens (FAB)           | 417,6 |
| Solde (CAF-FAB)                       | -41,3 |
| Taux de couverture (CAF-FAB)          | 90,4  |
| Solde (FAB-FAB)                       | -28,4 |

Source : Insee, Comptes nationaux Base 2000.